

DISTRIBUTION DU VACCIN ANTIGRIPPAL

Les assurances de l'Institut Pasteur

P2

MOURAD PREURE (EXPERT PÉTROLIER)

“Nous marchons à contre sens dans une autoroute”

P2

SITUATION PANDÉMIQUE EN ALGÉRIE

Les coûts de santé ruinent la bourse des ménages

Par le Pr F. Chaoui

P4



PROCÈS KHALIFA BANK

La perpétuité requise à l'encontre de Abdelmoumène Khalifa

P3



FOOT / CAN-2021

– ALGÉRIE ZIMBABWE AUJOURD'HUI À 20.00 H AU STADE DU 5-JUILLET

Faire un pas de plus vers le rendez-vous camerounais

L'équipe nationale de football tentera de signer sa troisième victoire en autant de matchs, en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, à l'occasion de la réception du Zimbabwe, aujourd'hui au stade du 5-Juillet d'Alger (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr. H). Ayant entamé la campagne qualificative sur les chapeaux de roues, en écrasant la Zambie à Blida (5-0) avant d'aller battre le Botswana à Gaborone (1-0), l'Algérie aura à cœur de faire un pas de plus vers la qualification, avant le déplacement à Harare, lundi prochain (16h00 algériennes), dans le cadre de la 4e journée. Les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi seront ainsi face à deux rendez-vous décisifs dans l'optique d'une qualification avant terme pour la CAN-2021 au Cameroun. Une première étape dans la route pour la défense du titre continental décroché durant la CAN-2019 en Egypte.

P13

VACCIN CONTRE LE COVID-19

La Russie revendique une efficacité à 92%

L'efficacité du vaccin russe contre le coronavirus Sputnik V développé par le centre de recherche Gamaleïa est de 92%. Actuellement, 40 000 volontaires participent à des essais cliniques de phase III en double aveugle, a annoncé hier le Fonds souverain russe (RDIF), dans un communiqué publié sur son site officiel. « Les essais ont évalué l'efficacité de plus de 16 000 volontaires qui ont reçu le vaccin ou le placebo 21 jours après la première injection », a précisé le Fonds d'investissement russe qui précise qu'à la suite d'une « analyse statistique de 20 cas confirmés de coronavirus, le cas réparti entre les individus vaccinés et ceux ayant reçu le placebo indique que le vaccin Sputnik V avait un taux d'efficacité de 92% après la deuxième dose ». Par ailleurs, en septembre, le vaccin a été administré pour la première fois à un groupe de volontaires des « zones rouges » des hôpitaux russes, lit-on dans le même communiqué.

P24

Régions

SÉTIF (FEUX DE FORÊTS)

Près de 10 ha du patrimoine forestier décimés

P8

SAIDA

Un nouveau service d'hémodialyse en décembre prochain

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

811 nouveaux cas et 16 décès

P24

SAID CHANEGRICHA (CHEF D'ÉTAT MAJOR DE L'ANP)

“La défense nationale requiert la fédération de tout un chacun”

P3

ÉTATS-UNIS

Joe Biden prêt à revenir sur le retrait militaire d'Allemagne ?

P15

Culture

IDA DOCUMENTARY AWARDS 2020

Sam Pollard sera honoré et recevra un prix pour l'ensemble de sa carrière

P21



Brèves

COMMERCE

Plus de 107.000 immatriculations et création de nouvelles entreprises

Les opérations d'immatriculation et de création de nouvelles entreprises au registre du commerce ont atteint plus de 107 000 au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, a indiqué mardi un communiqué du ministère du Commerce. «Les opérations d'inscription au registre du commerce, ainsi que les opérations de modification et de radiation qui ont été recensées au cours des neuf premiers mois de 2020, ont été estimées à 241 892 opérations, dont 107 967 immatriculations et création de nouvelles entreprises, dont 97 080 personnes physiques et 10 887 personnes morales», précise le communiqué. Concernant la comparaison des immatriculations au registre du commerce au cours des neuf premiers mois des deux années 2019 et 2020, l'immatriculation en 2019 était de 85.329, alors qu'elle avait atteint 97.080 l'année en cours, soit une augmentation de 13,77%, a ajouté la même source. En ce qui concerne les personnes morales, le nombre de personnes inscrites est passé de 11.671 en 2019 à 10.887 en 2020, soit une baisse de 6,72%. Par ailleurs, le ministère a indiqué que les opérations de modification pour la même période s'élevaient à 83.170 modifications pour diverses raisons, et étaient notamment réalisés par des personnes physiques. Quant à la radiation du registre du commerce, elle a été estimée à 50.753 opérations, dont 91% effectuées par des personnes physiques et 9% par des personnes morales.

R.N

LOI DE FINANCES 2021

Les pour et les contre

Les avis des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) étaient mitigés autour du projet de loi de Finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021), entre députés favorables au projet et d'autres ayant émis des réserves, mais tous étaient unanimes sur "l'impératif de trouver des solutions urgentes en cette conjoncture sanitaire inédite". Intervenant lors du débat du PLF 2021, présenté par le ministre des Finances, Ayman Benabder-rahmane, lors d'une séance plénière de l'APN, présidée par Slimane Cherine, plusieurs députés ont valorisé la teneur du projet de loi de finances, notamment ses clauses stipulant l'impératif de diversifier l'économie nationale et de recourir aux énergies renouvelables, au moment où d'autres membres y ont relevé «plusieurs ambiguïtés quant à la manière de combler le déficit budgétaire». Dans son intervention, la députée Saïda Hariti (FLN) s'est félicitée du contenu du PLF 2021, notamment son volet inhérent à l'impérative diversification de l'économie nationale pour se libérer de la dépendance aux hydrocarbures, soulignant l'importance du passage aux énergies renouvelables et à la numérisation de tous les secteurs. Pour sa part, Hindia Meroouani (FLN) s'est dite favorable à ce projet de loi d'autant qu'il encourage l'exportation hors hydrocarbures, exigeant, par ailleurs, une révision des lois et du système d'aménagement du territoire, et de création de nouvelles villes, tandis que la députée Farida Ghamra (MSP) a plaidé pour «la relance de la procédure relative à l'Impôt sur la fortune (ISF)». De son côté, Nasser Hamdadouche (MSP) a estimé que les chiffres mentionnés dans ledit projet «sont irréalistes et illogiques du point de vue économique», arguant que le PLF 2021 n'apporte pas d'explications claires sur la manière de combler le déficit budgétaire prévisible de plus de 20 milliards de dollars. Pour Hakim Berrri (RND), ledit PLF n'a pas tenu compte de la dépréciation du dinar qui entraînera, inéluctablement, une hausse des produits de base et impactera ainsi négativement le pouvoir d'achat du citoyen. «Le PLF 2021 se décline sous forme de mesures de rattrapage, dénuées d'une vision stratégique ou d'une approche de développement claires», a estimé le député Ahmed Bouchama (MSP), ajoutant que «l'élargissement de l'assiette fiscale accentuera la pression fiscale au risque d'amener les investisseurs à abandonner leurs projets.

R.I

DISTRIBUTION DU VACCIN ANTIGRIPPAL

Les assurances de l'Institut Pasteur

Les lots de vaccin antigrippal reçus seront distribués équitablement au fur et à mesure de leur réception du laboratoire fournisseur, a assuré le directeur commercial de l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr Abderrezak Soufi.



Dans une déclaration à l'APS, le responsable a expliqué que la distribution du vaccin antigrippal à travers toutes les régions du pays se faisait conformément aux directives du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, précisant que «le premier lot mis à disposition par la Direction de la prévention et de la promotion de la santé du ministère a été distribué à quasiment 100% à l'exception de quelques wilayas». Et d'ajouter que «les représentants de deux de ces wilayas (centre) ont été convoqués pour recevoir deux lots en même temps». Concernant le deuxième lot de vaccins, Dr Soufi a indiqué que l'Institut «s'apprête à approvisionner 18 wilayas», soulignant que «la distribution se fait en fonction des quantités reçues au fur et à mesure par l'Institut». Quant aux wilayas du Grand sud, le responsable

a salué les efforts du ministère de la Défense nationale pour faire parvenir les vaccins à ces wilayas, en l'absence de vols d'Air Algérie.

La wilaya de Tamanrasset a reçu deux lots en même temps, celle de Tindouf recevra bientôt son lot alors que le représentant de Bechar s'est déplacé par route pour réceptionner le lot de la wilaya, a fait savoir Dr Soufi.

Par souci d'efficacité, la réception des lots est confiée à un seul représentant par wilaya, lequel est muni des moyens permettant la conservation au froid des vaccins, a-t-il précisé. La distribution du vaccin se fait «progressivement» selon la quantité acquise auprès du laboratoire fournisseur, a expliqué Dr Soufi, appelant à «éviter de semer le trouble» au sein de la société, la campagne étant encore à ses débuts et le nombre de cas atteints du virus est

très faible. La priorité sera accordée aux corps du secteur, aux malades chroniques, aux femmes enceintes et aux corps constitués, a-t-il rassuré, invitant ces catégories à se faire vacciner pour une meilleure protection. S'agissant des officines n'ayant pas bénéficié des quantités habituelles au profit des malades chroniques, l'expert a expliqué cette situation par la réception progressive des lots, réitérant l'attachement de l'Institut à assurer une distribution «équitable» à tous les acteurs sur le terrain. Il a, toutefois, reconnu que le premier lot distribué n'était pas suffisant pour couvrir les besoins. Les officines bénéficieront d'un deuxième lot dans les tout prochains jours. Pour cette saison, le ministère de la Santé a acquis 1 800 000 doses de vaccin antigrippal.

R.N

MOURAD PREURE (EXPERT PÉTROLIER)

«Nous marchons à contre sens dans une autoroute»

«L'Algérie n'anticipe pas en matière d'énergie. C'est le moins que l'on puisse dire. L'avenir de l'Énergie se fera sans nous, et, pire, contre nous. Alors que le monde entier, à travers les grosse entreprises, avance vers les énergies renouvelables, Notre pays espère encore tirer profit des énergies fossiles». C'est le constat que fait l'expert pétrolier Mourad Preure, lors de son passage hier à l'émission «L'invité de la rédaction» de la chaîne III.

«Les compagnies pétrolières sont en train de basculer vers les énergies renouvelables alors que nous on pense pétrole et hydrocarbures», a-t-il dit, ou encore : «Nous marchons à contre sens dans une autoroute». Il constate que les grandes compagnies pétrolières ont déjà anticipé les choses en commençant à devenir des compagnies énergétiques, à l'instar de British Petroleum qui veut multiplier, par dix, ses dépenses dans les énergies renouvelables d'ici 2030 et atteindre 5 milliards de dol-

lars. «On peut citer aussi l'exemple de Total qui vise à être, d'ici 2030, dans le top cinq des producteurs des énergies vertes», ajoute-t-il. Pour l'intervenant, Sonatrach doit basculer vite vers les renouvelables, «puisque la demande pétrolière ne peut pas reprendre». Selon les dernières prévisions du FMI, explique-t-il, l'économie mondiale va connaître une récession de plus de 4% en 2020. La zone euro et le Royaume-Uni vont connaître une forte récession respectivement de 8,3% et 9,3%. L'invité juge que l'ascension, après cette crise, sera lente et incertaine et que pour retrouver le niveau de croissance de 2019, il faudra attendre entre trois et quatre ans et, dans de telles conditions, la demande pétrolière va certainement se réduire. «Nous sommes face à un véritable choc baissier», estime l'expert, pour qui : «ce choc survient dans un contexte exceptionnel où il y a une surabondance de l'offre de pétrole et où la demande ralentit à cause du Covid 19. Nous sommes dans

une situation de grande imprévisibilité et de forte incertitude», a-t-il prévenu. Le marché pétrolier est donc gravement secoué avec cette seconde vague du virus, dit-il et les choses peuvent s'aggraver encore plus, puisque «l'offre peut augmenter avec le probable retour de l'Iran, après l'élection de Joe Biden à la tête des USA, et aussi de la Libye qui est en train d'augmenter sa production», ajoute-t-il. «Il y a une réalité qu'il faut prendre en compte, l'Algérie doit changer de stratégie et s'investir dans les renouvelables», précise-t-il, ajoutant que «la transition énergétique ne doit pas se résumer à l'importation de systèmes solaires, mais prendre la dimension d'une véritable ambition industrielle qui entraîne dans son sillage industrie, universités et recherche nationale». «Sonatrach a les moyens d'être la locomotive de la transition énergétique dans notre pays», conclut-il. Sauf qu'il faut changer de fond en comble de philosophie.

Az.T (S :Radio N.)

PROCÈS KHALIFA BANK

La perpétuité requise à l'encontre de Abdelmoumène Khalifa

Le Procureur général du tribunal criminel près la Cour de justice de Blida, Zoheir Talbi, a requis hier, la perpétuité à l'encontre de l'accusé principal dans l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène Khalifa, ancien P-dg du Groupe Khalifa. Il a également requis la confiscation de l'ensemble de ses biens, saisis dans le cadre de cette affaire.



Dans son témoignage au procès, le liquidateur de Khalifa Bank, Moncef Badi, a déclaré que "86% des fonds déposés à Khalifa Bank n'ont pas été restitués à ce jour, bien que plus de 10 ans se soient écoulés après le début de l'opération de liquidation", a-t-il dit. Il a fait cas de 11.000 personnes inscrites sur la liste des indemnités, dont 4.000 ont vu leurs demandes rejetées, suite à la "confirmation d'une tentative d'arnaque de leurs parts pour obtenir des indemnités auxquelles elles n'auraient pas droit". Le témoin a également relevé que les clients de la banque ont bénéficié d'un taux de 14% de la valeur globale des sommes déposées par eux, un fait à l'origine du "refus" de ces derniers de recevoir ces indemnités, notamment concernant ceux qui ont procédé à des dépôts importants. Le liquidateur a affirmé l'existence de 2.000 clients de Khalifa Bank, parmi les membres de la communauté algérienne à l'étranger, "qui n'ont pas réceptionné des indemnités estimées à 28 milliards de centimes". M. Moncef Badi s'est, également, plaint de "différentes entraves et problèmes, retardant la liquidation de Khalifa Bank". De sa part, l'expert-comptable, Hamid Foufa, désigné sur ordre du tribunal pour réaliser une expertise financière sur la situation de Khalifa Bank, a déclaré, mardi, lors de son audition, que la relation de travail entre les agences et la caisse principale de Cheraga était "chaotique". Dans son témoignage, Foufa a signalé que

l'expertise financière réalisée en mai 2004, et ayant concerné la caisse principale de Cheraga, a donné lieu à l'enregistrement d'un trou financier de plus de 3.277 milliards de DA, suite à des retraits de fonds de neuf agences, où des trous financiers ont été également enregistrés, et qui n'ont pas été déposés à la caisse principale. L'expert a expliqué que les fonds retirés des neuf agences et non déposés à la caisse principale "ont été transférés vers d'autres destinations inconnues", estimant qu'il s'agirait d'un "détournement de fonds, dans le cas où il ne subsiste aucune trace des sommes retirées". A son tour, l'inspecteur principal Madjid Regaoua, chargé de l'inspection de la caisse principale de Khalifa Bank en mars 2003, a dévoilé l'existence de trous financiers, soulignant que d'"énormes sommes d'argent ont été retirées des agences et n'ont pas été déposées à la caisse principale". Parmi les autres témoins auditionnés, figure l'ancien ministre, Aboudjerra Soltani, qui a nié avoir reçu une quelconque notification relative au dépôt de fonds de différentes caisses relevant de son ministère, au niveau de Khalifa Bank, quand il était à la tête du ministère du Travail. Selon lui, les différentes décisions relatives aux caisses du ministère, dont la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), qui ont

déposé des fonds considérables à Khalifa Bank, "ont été prises par les membres du conseil d'administration, qui sont tenus d'en informer le ministère de tutelle, dans un délai de 15 jours. Ce qui n'a pas été fait lors de la prise des décisions du retrait de ces fonds à partir de banques publiques pour les déposer dans cette banque privée", a-t-il déclaré. Le procès des accusés dans l'affaire Khalifa Bank, au nombre de 12, a débuté, dimanche dernier, suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015. Le principal accusé Abdelmoumène Khalifa (actuellement en détention), de même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution d'association de malfaiteurs", "falsification de documents officiels et usage de faux", "vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption", "falsification de documents bancaires", et "banqueroute frauduleuse". Créée en 1998, la banque Khalifa avait été dirigée par Ali Kaci. Le conseil d'administration avait confié, par la suite, la présidence du Groupe à Abdelmoumène Khalifa qui l'a géré en qualité de Président-directeur général de 1999 à 2003. En 2015, Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le tribunal criminel de la Cour de Blida à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA avec confiscation de l'ensemble de ses biens.

Synthèse : Abir N.

Brèves

AFFAIRE KOUNINEF

Le procès en appel reporté au 2 décembre prochain

La chambre pénale de la Cour d'Alger a décidé, hier, de reporter au 2 décembre prochain le procès en appel dans l'affaire des frères Kouninef, poursuivis pour corruption, et ce à la demande de la défense. Septembre dernier, le Tribunal de Sidi M'hamed avait condamné les accusés à des peines de prison ferme allant de 12 à 20 ans avec confiscation de leurs biens. Réda Kouninef a été condamné à une peine de 16 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA, son frère Tarek à 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de DA et Abdelkader à 12 ans de prison ferme. Le tribunal a condamné Souad Kouninef à une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA. Le Tribunal a ordonné le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle. Les personnes morales ont été condamnées à une amende de 32 millions DA. Les autres accusés impliqués dans l'affaire, dont d'anciens fonctionnaires de plusieurs ministères et organismes, ont été quant à eux, condamnés à des peines allant de 18 mois à 3 ans de prison ferme.

R.N

COUR D'ALGER

Pas de liberté provisoire pour Rachid Nekkaz

La chambre d'accusation de la Cour d'Alger a rejeté, hier, la demande de libération de l'activiste politique Rachid Nekkaz, placé sous mandat dépoté depuis avril 2020, à la prison Koléa, a fait savoir son avocate Me Zoubida Assoul, sur son compte Facebook, qualifiant cette décision d'"abusives". Rachid Nekkaz est poursuivi pour "appel au meurtre" suite à une vidéo dans laquelle il menaçait les parlementaires de "passer à la kalachnikov" s'ils votaient la loi sur les hydrocarbures, fin 2019. Les services de sécurité ont arrêté l'intéressé le 4 décembre 2019 à l'aéroport international d'Alger alors qu'il revenait d'Espagne, après quoi il a été déferé devant le juge d'instruction du tribunal de Dar El Beida (Alger) qui a ordonné sa détention provisoire.

R.N

AFFAIRE YACINE MEBARKI

Le verdict sera prononcé le 25 novembre

Le verdict dans le procès en appel de l'activiste Yacine Mebarki sera prononcé le 25 Novembre prochain. Le parquet a requis la confirmation du verdict, dix ans de prison et un milliard de centimes, prononcé en première instance, a fait savoir le Comité national pour la libération des détenus CNLD. Lors de son procès qui s'est déroulé le 6 octobre dernier, le parquet avait requis la même peine prononcée à l'encontre du militant de la cause berbère. La plus lourde peine jamais prononcée contre un détenu d'opinion. Arrêté le 30 septembre dernier et placé sous mandat de dépoté dès le lendemain, le militant et activiste berbériste est accusé d'"offense aux préceptes de l'islam", « incitation d'un musulman à se convertir à une autre religion », « profanation du livre sacré », « distribution de documents qui visent à ébranler la foi d'un musulman » et « atteinte au prophète ».

R.N

SAID CHANEGRIHA (CHEF D'ÉTAT MAJOR DE L'ANP)

"La défense nationale requiert la fédération de tout un chacun"

L'ouverture du séminaire organisé par la direction de la Communication, de l'Information et de l'Orientation de l'Etat-Major de l'ANP, le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major ANP, Said Chanegriha, ne s'est pas prononcé quant aux résultats du référendum sur la révision de la Constitution, se limitant au seul sujet de la rencontre. "Je ne peux, en cette occasion, que vous rappeler que la défense nationale requiert la fédération et la conjugaison des efforts de tout un chacun, individus et institutions, y compris les médias nationaux, afin de contrecarrer toutes les menaces et les dangers qui guettent notre pays", a-t-il souligné dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'un séminaire sur "Le rôle des médias nationaux dans le renforcement du front interne et faire face aux plans hostiles visant l'Algérie". Selon le Chef d'Etat-Major de l'ANP, cela "nous interpelle à l'effet d'intensifier et de fédérer les efforts pour faire face à toutes les menaces et tous les dangers qui guettent notre pays, quelles que soient leur nature et leur origine, ainsi qu'à nous adapter suivant les évolutions rapides, à

l'instar de la révolution actuelle des technologies de l'Informations et de la Communication, à la lumière du phénomène de la mondialisation, qui est devenue un outil réel de domination, visant à avoir le contrôle de l'opinion publique mondiale et l'orienter suivant une seule vision économique, sociale et culturelle, où se dissipe la vie privée des gens et s'érodent avec les constantes de leur identité nationale". A la lumière de ces données, a-t-il poursuivi, "il nous appartient à tous d'agir de façon à être au diapason des évolutions qui interviennent de par le monde sur différents plans et dans de multiples domaines, et de fédérer les efforts à l'effet de les fusionner dans un même creuset, à savoir servir l'Algérie et son intérêt suprême et préserver sa sécurité et sa stabilité". Lors de ce séminaire, le ministre de la Communication, porte-parole officiel du Gouvernement, Ammar Belhimer, a prononcé une allocution, alors que le Général-Major, Directeur de la Communication, de l'Information et de l'Orientation, est intervenu sous le thème de "L'information au sein de l'Armée nationale populaire: défis et perspectives".

Le séminaire s'est poursuivi avec les interventions du professeur Meziane Saïdi, intitulée : "Rôle des médias dans l'ancrage des valeurs nationales: la déclaration du 1er Novembre comme référence", du professeur Mustapha Sayedj, intitulée : "Les défis des médias nationaux face à la dynamique des menaces sécuritaires", du Colonel Mustapha Merrah, sous le thème : "Le rôle du discours médiatique dans la mobilisation de l'opinion publique à l'effet de renforcer la défense nationale et conforter la cohésion du front interne: l'information au sein de l'Armée nationale populaire comme modèle". Le professeur Tahar Bediar a participé à ce séminaire avec une communication intitulée "La régulation de l'activité de communication et son rôle dans la consolidation de la souveraineté nationale", alors que le professeur Amar Abderrahmane s'est penché sur : "La sécurité et la défense nationales à la lumière de l'évolution des technologies de l'information et de la communication : menaces et enjeux".

Synthèse : Sid Ali

SITUATION PANDÉMIQUE EN ALGÉRIE

Les coûts de santé ruinent la bourse des ménages

Dans cette tribune, le professeur Farid Chaoui analyse la situation de la santé publique en Algérie dans un contexte aussi difficile que celui de la pandémie du coronavirus. L'accès au dépistage et au soin révèlent d'infranchissables inégalités entre les Algériens. « Les conséquences désastreuses de la pandémie sur la bourse des ménages, du fait de l'aggravation des coûts de santé liés à la pandémie. »

Par le Pr F. Chaoui



Depuis le début de la pandémie de la Covid-19, le nombre de publications orales, écrites ou filmées sur ce sujet se compte par centaines de milliers. Elles concernent tous les aspects de la maladie : son virus et ses effets sur le corps humain, son mode de propagation, ses méthodes de diagnostic, ses multiples et parfois grossières polémiques sur son traitement et enfin ses pathétiques controverses sur des supposées manipulations massives de l'épidémie par des groupes de pression politiques ou financiers pour asservir davantage la population de leurs territoires. A reprendre les articles parus depuis 8 mois en Algérie à ce sujet dans la presse écrite, télévisuelle ou sur les réseaux sociaux, on découvre que nous n'avons pas échappé

La PCR, d'abord proposée dans le secteur public, vite débordée, est apparue dans les laboratoires privés.

à la règle générale. Tout y passe à travers un impressionnant défilé «d'experts» qui claironnent à tue-tête des vérités rarement vérifiées, toujours utilisées pour vendre l'actualité du jour avec deux constantes : la première partagée par tous les courants éditoriaux : la population est indisciplinée, ignorante des règles élémentaires de prévention édictées par les «experts» (par conséquent tout ce qui arrive est de sa faute !), la deuxième prêtant à plus de polémique selon le bord auquel on appartient : l'Etat n'en fait pas, ou pas assez, ou, carrément, a échoué dans sa politique de lutte contre la maladie ou au contraire, a réussi brillamment son épreuve ! Je névoquerais pas le nombre impressionnant de papiers prétendument techniques ou scientifiques, largement empruntés sur le Net et qui étalent les dernières données sur le virus, son traitement, ses effets à long terme et sur l'hypothétique vaccin. A ce déferlement d'informations en tous genres, tout le monde s'y est mis : bien sûr la presse, mais aussi les universitaires, les syndicats de professionnels de la santé, le conseil de l'Ordre (qui a disparu des radars depuis que son éter-

nel président a connu une ascension politique Covid-pulsée) et de multiples associations s'épuisant en conjectures et en dénonciations pour montrer qu'elles existent malgré tout ! Malheureusement, très peu de publications se sont intéressées au sort de la population dévastée par cette terrible maladie. Peu d'enquêtes ont été réalisées pour saisir l'impact de cette catastrophe sanitaire sur le plan social, psychologique et économique sur la population algérienne en général et sa catégorie la plus vulnérable en particulier. Pour ma part, je souhaiterais souligner dans cette contribution les conséquences désastreuses de la pandémie sur la bourse des ménages, du fait de l'aggravation des coûts de santé liés à la pandémie. Les moyens de l'Etat en matière de diagnostic et de traitement de la maladie se trouvant rapidement dépassés, les usagers ont été contraints massivement de s'adresser au secteur libéral : la PCR* étant en défaut, c'est le scanner qui est devenu le moyen de diagnostic le plus répandu. Une fois le diagnostic établi par cet examen, les malades sont en majorité pris en charge à titre ambulatoire aussi bien dans le secteur public que libéral. Ils s'en sortent avec des prescriptions en analyses médicales (à effectuer dans le secteur libéral) et un traitement à leur charge. Coût moyen de ce parcours : 15 000 DA minimum pour le scanner et plus de 20 000 DA pour les analyses et les médicaments et si vous êtes riche : 15 000 DA pour une PCR ! Si l'on comptabilise le coût de l'immobilisation en quantité de journées de travail perdues et celui des dépenses annexes (transport...), on arrive vite à des coûts largement insupportables par la grande majorité des classes moyennes à fortiori par la population la plus démunie ! Je rappelle que si les médicaments sont partiellement remboursés par l'assurance maladie, les analyses médicales, la PCR et le scanner sont exclusivement à la charge du malade ! Tous les économistes de la santé sont d'accord sur le fait que la part des ménages dans la dépense globale de santé** ne doit pas excéder 10%, pour deux principales raisons : l'augmentation excessive du poste santé dans le budget des ménages va s'effectuer aux dépens d'autres postes aussi essentiels que l'alimentation, le logement, l'habillement ou l'éducation, d'une part, d'autre part si cette augmentation peut être

relativement bien supportée par les revenus moyens, elle est ruineuse pour les bas revenus au point de les amener souvent à abandonner leurs soins. Ce qui crée une grave inégalité à l'accès aux soins. C'en est même la définition académique ! Or, tout ce qui vient d'être décrit survient dans une condition sanitaire exceptionnelle ! Une épidémie aussi grave et subite impose, selon le droit, à l'Etat, au nom du principe constitutionnel de protection de la santé et de la sécurité des citoyens, de mettre en place les mesures tout aussi exceptionnelles de prévention, de diagnostic et de traitement pour lutter contre cette maladie. En principe, le tout à la charge de la collectivité. L'ensemble des mesures dans un pays qui respecte ses prescriptions constitu-

La dépense globale de santé est l'addition de toutes les dépenses assurées par le budget de l'Etat, les assurances de santé et les ménages (c'est-à-dire tout ce que paye un usager de sa poche sans espoir de remboursement, ce qui est également appelé «participation des ménages»)

tionnelles doivent être à la charge de l'Etat, a fortiori dans notre belle République, nouvelle ou ancienne, qui défend bec et ongles le principe de «la médecine gratuite» !!! La question est donc que fait l'Etat national pour respecter ses engagements ? que fait le ministère de la Santé pour porter secours à cette population désespérée sinon que d'édicter du haut de ces comités d'experts, des directives établies en copier-coller, manifestement inapplicables aux conditions de vie de notre population, pour ensuite stigmatiser cette même population lorsque l'échec de ses méthodes est avéré ! C'est vrai que ce ministère, chargé d'une mission régaliennne de l'Etat, en charge avec la justice et l'éducation de la cohésion sociale, a subi une inexplicable déstructuration. Au lieu de le renforcer en moyens et en encadrement, on constate

son dépeçage en ministère du Médicament, en celui de la Réforme hospitalière et en une multitude de commissions et d'agences qui, en dernière analyse, ne font que multiplier les centres de décision et créer redondance et confusion ! Malgré tout, l'actuel ministre n'a-t-il pas déclaré, d'un ton désabusé, qu'il est le ministre de la Covid ? Mais puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas exiger avec force et détermination la proclamation et l'application des mesures constitutionnelles de circonstance, faute de quoi il pourrait assumer l'accusation de non-assistance à peuple en danger ?? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas engagé une négociation avec le secteur libéral dont le poids est de plus en plus important dans la prise en charge des patients infectés à la Covid, pour plafonner les prix des explorations et fixer des normes opposables pour lutter contre l'inflation exorbitante des actes ? Pourquoi le ministère chargé de la sécurité sociale n'a-t-il pas, face à l'urgence et la gravité des faits, ouvert lui aussi une négociation pour le remboursement des actes diagnostiques et thérapeutiques en rapport avec la Covid ? Que s'est-il passé pour que l'on abandonne la population à elle-même dans des circonstances aussi graves ? Où sont nos «experts», nos syndicalistes et nos vaillants représentants de la «société civile», nos hommes politiques, pour rappeler à l'Etat ses devoirs et mener la lutte pour la protection de la population ? Je pense qu'il est vraiment urgent de reconsidérer cette façon de faire, d'apprendre à écouter les plaintes de la population et de regagner sa confiance. Il faut développer des politiques qui replacent le citoyen au cœur des préoccupations du système de santé et de protection sociale, de lui faire clairement sentir qu'il est l'objet exclusif de tout investissement sanitaire et que l'Etat est en mesure de se porter à son secours avec célérité et efficacité lorsque sa santé et celle de ses proches est menacée. C'est par cette stratégie politique que l'on construira un système de santé pertinent loin des pièges tendus par les lobbies industriels et commerciaux, pour lesquels cette pandémie est un cadeau tombé du ciel ! Laisser un petit fonctionnaire ou le traité payer deux ou trois fois le smic pour sauver sa vie ou celle d'un membre de sa famille menacée par la Covid ne va pas dans ce sens !

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

La 22ème réunion ministérielle se tient aujourd'hui

Le forum des pays exportateurs de Gaz (GECF), tient aujourd'hui sa 22e réunion par visioconférence, sous la présidence du ministre algérien de l'Energie, Monsieur Abdelmadjid Attar.



Cette réunion a été précédée, hier, par une autre réunion préliminaire au même titre que des tables rondes ministérielles sur « l'impact de la Covid-19 sur le marché du gaz à court et moyen terme, ainsi que sur le rôle important que jouera le gaz pour la transition énergétique et les perspectives associées à l'horizon 2050 ». La réunion d'aujourd'hui intervient dans des conditions particulières à l'ombre d'une crise multidimensionnelle mondiale, générant des effets et des conséquences sur l'ensemble des économies. A cet effet, le ministre algérien de l'Energie, hôte de cet événement, précise que « Cette importante réunion qui regroupera, outre les pays membres et observateurs du Forum, des pays invités et des représentants d'organisations internationales énergétiques telles que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et le Forum international de l'énergie (IEF), se tiendra dans un contexte international très difficile, caractérisé par les effets de la Covid-19 sur la demande mondiale du gaz et les prix qui ont connu des baisses inédites ». Suite aux perturbations aiguës qu'a connues le marché gazier ces derniers mois, l'ordre du jour de cette rencontre s'articulera, selon la même source, autour de « l'examen de la situation du marché international du gaz et ses perspectives à court, moyen et à long terme ainsi que sur la mise en œuvre de l'Institut de recherche du gaz du GECF (GRI), dont le siège est à Alger ».

Il est à préciser que « la réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) formule la politique générale du Forum et détermine les meilleures méthodes et moyens de mise en œuvre ;

nomme le secrétaire général, le président et le président suppléant du conseil exécutif ; décide des demandes d'adhésion au GECF ; et approuve le programme de travail et budget du Forum. La Réunion ministérielle est l'autorité suprême du Forum ». Pour rappel, la 21e réunion ministérielle tenue le 3 octobre 2019 à Moscou, en Fédération de Russie, a nommé le ministre de l'Energie de l'Algérie à la présidence de la réunion ministérielle et a décidé de tenir sa 22e réunion en Algérie. En outre, les pays suivants devraient assister : Algérie, Bolivie, Égypte, Guinée équatoriale, Iran, Libye, Nigéria, Qatar, Russie, Trinité-et-Tobago et Venezuela en tant que pays membres du GECF ; des pays observateurs : Azerbaïdjan, Iraq, Kazakhstan, Pays-Bas, Malaisie, Norvège, Oman, Pérou et Émirats arabes unis.

R.E

Brèves

GRÂCE AUX ESPOIRS D'UN FUTUR VACCIN

Le pétrole continue sur sa lancée

Les prix du pétrole sont montés mardi après un bond la veille, portés par les espoirs autour d'un vaccin contre le Covid-19 et une intervention possible de l'Opep+. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a gagné 2,9% ou 1,21 dollar, à 43,61 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre est monté de 2,7% ou 1,07 dollar, à 41,36 dollars. La veille, le Brent avait engrangé 7,5% (sa plus forte hausse depuis juin) et le WTI 8,5% (depuis mai), montant en flèche après l'annonce par le groupe pharmaceutique Pfizer que le vaccin développé avec l'allemand BioNTech contre le Covid-19 réduisait de 90% le risque de tomber malade du virus. « La fête continue pour les prix du pétrole », a constaté Carlo Alberto De Casa, analyste d'Activtrades. Les investisseurs s'attendent à ce que ce vaccin mette un coup d'arrêt à la pandémie, qui a été très préjudiciable pour la demande d'or noir, a-t-il continué. Les cours du brut ont également été soutenus par la perspective d'un possible ajustement des coupes de production de brut des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés, via l'accord Opep+.

Lundi, le ministre saoudien de l'Energie a indiqué que ces derniers étaient d'accord « sur le principe d'ajuster » la marche des coupes conclue en avril et toujours en vigueur. Celle-ci prévoit que le retrait actuel de 7,7 millions de barils par jour (sans compter les éventuels rattrapages des retardataires) serait ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021.

« Avec le consensus de tous, nous pourrions naviguer avec cet accord et l'ajuster, en fonction de ce que l'avenir nous réserve », a expliqué le prince Abdel Aziz ben Salmane lors d'une conférence virtuelle organisée par les Emirats arabes unis.

R.E

AÉRONAUTIQUE

De nouvelles annulations

Boeing a indiqué avant hier avoir essuyé en octobre douze nouvelles annulations de commandes du 737 MAX, son avion vedette cloué au sol depuis mars 2019 mais qui devrait bientôt recevoir l'autorisation de revoler. Le constructeur aéronautique américain, qui doit faire face à la fois aux déboires du 737 MAX et aux conséquences de la pandémie sur les compagnies aériennes, n'a par ailleurs enregistré aucune commande le mois dernier, et livré seulement 13 appareils. Le constructeur mise sur un redressement des livraisons dès que le 737 MAX recevra le feu vert des autorités aériennes pour une remise en service. « L'Agence fédérale de l'aviation est dans les dernières étapes de l'examen des changements proposés pour le Boeing 737 MAX », a indiqué lundi le responsable de l'organisme dans un message. « Nous nous attendons à ce que ce processus se termine dans les prochains jours, une fois que l'agence estimera que Boeing a réglé les problèmes de sécurité ayant joué un rôle dans les deux accidents de Lion Air et Ethiopian Airlines ayant fait 346 morts en 2018 et 2019, a ajouté Steve Dickson. Les compagnies pourront ensuite engager la formation de leurs pilotes, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines. American Airlines a, pour l'instant, prévu de remettre en service le 737 MAX à la toute fin de l'année, avec des vols une fois par jour entre le 29 décembre et le 4 janvier sur des trajets Miami-New York. Southwest, qui compte de nombreux 737 MAX dans sa flotte, ne prévoit a priori pas de refaire voler des passagers dans l'aviation avant le deuxième trimestre 2021.

R.E

COVID-19

«Effondrement» des financements privés vers les pays pauvres

Les pays pauvres ont subi en 2020 une baisse de 700 milliards de dollars de leurs financements privés extérieurs du fait de la pandémie de Covid-19, qui « efface des années de progrès en matière de développement », estime l'OCDE dans un rapport publié hier. C'est un aspect de la crise sanitaire mondiale peu connue : tandis que les pays développés dépensent des « milliards de dollars » pour s'en sortir, les pays pauvres sont confrontés, eux, à un « risque d'effondrement des financements privés externes », alerte l'Organisation de coopération et de développement économiques dans sa dernière édition des Perspectives mondiales du finance-

ment du développement durable. « Le présent rapport prévoit, au total, une réduction estimée à 700 milliards de dollars des apports de capitaux privés en 2020 par rapport à 2019 dans les pays admissibles au bénéfice de l'Aide publique au développement - soit une chute supérieure de 60% à celle enregistrée après la crise financière mondiale ». L'OCDE rappelle que rien qu'au mois de mars 2020, les sorties nettes de fonds sur les marchés émergents ont atteint un record de 83 milliards de dollars. A la chute des investissements de portefeuille et des investissements directs étrangers (IDE) s'est ajouté un recul de 20% des trans-

ferts de fonds depuis ns pour le Boeing 737 MAX l'étranger par les travailleurs émigrés. A cet égard, les frais de transfert, de 7% en moyenne - soit environ 30 milliards de dollars qui vont chaque année dans la poche des intermédiaires financiers - « représentent une déperdition de financements pourtant cruciaux », note l'organisation basée à Paris. Pour l'OCDE, « il ne faut pas se contenter de maintenir les niveaux actuels d'aide publique au développement », mais mieux l'orienter pour éviter qu'elle ne serve, comme cela a été le cas en 2017, à financer des activités liées aux combustibles fossiles. Mais elle suggère aussi de mettre à contribution la fi-

nance mondiale. Ainsi, « à 379.000 milliards de dollars, la valeur des actifs financiers dans le monde n'a jamais été aussi élevée depuis la crise financière mondiale », mais seulement 20% de ces actifs sont détenus dans des pays en développement, où vivent plus de quatre habitants sur cinq. Or « la réorientation de seulement 1,1% du total des actifs détenus par les banques, les investisseurs institutionnels ou les gestionnaires d'actifs (soit 4.200 milliards de dollars) suffirait à combler le déficit de financement » des 17 Objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'Onu pour 2030

R.E



SIDI BEL-ABBÈS

Projet de production de plantes résistantes à la sécheresse

Une station expérimentale régionale de production de plantes pastorales et d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse sera créée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès en début d'année prochaine, a-t-on appris du Commissariat régional de développement de la steppe de Saida, initiateur du projet.

La station, qui sera réalisée dans la commune de Rdjem Demmouche sur une surface de 2,5 hectares, permettra la production de 2 millions de plants de gatf, d'absinthe, de luzerne et d'alfa, ainsi que 20.000 pistachiers, caroubiers, amandiers, oliviers, a expliqué le responsable du commissariat,

Abdelwahab Maachou. Le projet, pourvoyeur de 120 emplois, vise à régénérer le couvert végétal dans les zones steppiques détériorées, a-t-il ajouté, faisant savoir que les wilayas d'El Bayadh et Naama bénéficieront de la quantité nécessaire de plants produits dans cette station expérimentale, afin de poursuivre la réalisation du projet du barrage vert destiné à lutter contre la désertification. La station sera soutenue par une cellule de télédétection (via satellite) pour suivre l'état du couvert végétal dans la région steppique, en plus d'un laboratoire de recherche scientifique, a-t-on indiqué. Aussi, elle ouvrira ses portes aux étudiants

universitaires et aux instituts et centres de formation professionnelle pour des stages sur le terrain et des recherches scientifiques sur les plantes pastorales.

L'opération intervient suite à une expérience réussie du commissariat dans la commune de Rdjem Demmouche, où une pépinière expérimentale de plants pastoraux a fourni plus de 500.000 plants de gatf aux wilayas de Sidi Bel-Abbès, Saida, Naama et El Bayadh, a-t-on rappelé.

Elle a contribué à la plantation de 625 ha des zones steppiques de cette variété de plantes destinée à l'alimentation du bétail dans les wilayas précitées.

SÉTIF
(FEUX DE FORÊTS)
Décimation de près de 10 ha du patrimoine forestier

Près de 10 hectares du patrimoine forestier ont été ravagés dans la wilaya de Sétif au cours des dernières 24 heures dans trois incendies, a-t-on appris mardi, auprès de la direction locale de la protection civile.

"Ces incendies ont été déclenchés respectivement à Ouled Zerroug (Hamam Gargour), la forêt Krat Lemouadjén, dans la commune de Harbil et le village de Aflah dans la commune de Maaouia", a précisé le chargé de la communication auprès de ce corps, le lieutenant Ilyas Kaddad.

La zone endommagée représente des arbres de pins, a ajouté le même responsable qui a souligné que la vitesse du vent a engendré la propagation rapide des flammes. Les reliefs arides de ces zones et l'absence de pistes forestières ont compliqué la mission des sapeurs-pompier dont l'intervention pour circonscire les flammes s'est poursuivie jusqu'aux premières heures du matin, a révélé le chargé de communication, soulignant que 5 camions, une ambulance, 3 officiers et 22 agents d'intervention ont été mobilisés pour cette opération. Pas moins de 2018 ha de surfaces forestières ont été ravagés par les flammes, entre le 1er juin et le 31 octobre derniers dans 340 incendies signalés dans la wilaya de Sétif, a-t-on conclu.

BORDJ BOU
ARRERIDJ
(PARTENARIAT)

Accord entre la direction de la formation professionnelle et de l'environnement

Un accord de partenariat a été signé, mardi, entre les directions de la formation professionnelle et de l'environnement de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué, le directeur local de la formation professionnelle, Mohamed Halassi. "Cet accord s'inscrit dans le cadre du plan de travail des deux ministères de tutelle, oeuvrant à contribuer à la promotion de la formation professionnelle dans le domaine de l'environnement", a précisé la même source à l'APS. Cette nouvelle convention permettra aux deux secteurs à participer à l'enrichissement et à la mise à jour de la carte pédagogique nationale de la formation professionnelle, ainsi qu'à la formation continue des cadres et employés du secteur de l'environnement, a fait savoir la même source. De son côté, la direction de l'environnement assure pour les apprenants des stages de perfectionnement au niveau des institutions relevant du secteur, et leurs participation aux différents événements et campagnes de sensibilisation, en sus de la contribution dans la création des clubs verts dans les établissements de la formation professionnelle, et l'implication de la Maison de l'environnement dans l'encadrement de ses employés. L'accord a été signé mardi en marge d'une journée d'étude sur "la promotion de la formation professionnelle dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture", organisée par la direction de la formation professionnelle et tenue au niveau du centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Allouche Ahmed".

EL ASNAM (BOUIRA)

L'association des agriculteurs entend développer la production de la tomate industrielle

L'association des agriculteurs d'El Asnam "Horizons 3000" ambitionne de développer et d'élargir la production de la tomate industrielle sur le vaste plateau de la municipalité d'El Asnam (Est de Bouira), a annoncé mardi son président, Abdelkader Kaci.



S'exprimant lors d'une rencontre sur le développement de la tomate industrielle, organisée à El Asnam depuis lundi en présence de plusieurs producteurs et investisseurs, M. Kaci a incité les agriculteurs de la région et tous les partenaires concernés à œuvrer pour l'intégration et le développement de la culture de la tomate industrielle dans le plateau agricole d'El Asnam. "Nous voulons que la culture de la tomate industrielle soit intégrée et développée davantage au niveau du plateau d'El Asnam. Nous avons organisé cette ren-

contre justement pour inciter et encourager les agriculteurs et les producteurs à s'engager dans ce créneau prometteur", a déclaré à l'APS M. Kaci. Organisée sous la houlette de la Direction des services agricoles (DSA), cette rencontre a réuni une trentaine d'agriculteurs, de maraichers ainsi que des producteurs et investisseurs de la filière agroalimentaire, dont le groupe privé Bali d'El Hachimia. "Nous prévoyons d'ailleurs signer une convention avec le Groupe Bali qui s'est engagé à acheter la totalité de la production pour alimenter son usine implantée à El

Hachimia", a expliqué le président de l'association Horizons 3000. Au cours de la réunion, un représentant de la ferme pilote Boutcherraine, s'est engagé, pour sa part, à mettre une superficie de 100 hectares à la disposition des agriculteurs désirant investir dans cette culture maraîchère. "La ferme pilote Boutcherraine s'est engagée, elle aussi, à soutenir ces efforts", a indiqué M. Kaci. Horizons 3000 a invité des partenaires, dont la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), la Banque de l'agriculture et de développement rural (BADR) et

plusieurs sociétés spécialisées dans la production d'engrais et des instituts de formation en agriculture, pour mieux expliquer toutes les démarches et processus nécessaires entrepris à la réussite de ce projet. Le plateau agricole d'El Asnam s'étend sur une superficie globale de plus de 1600 hectares, dont plus de 800 ha sont équipés d'un système d'irrigation à partir du barrage de Tiledit. Ce plateau est réputé pour la production de la pomme de terre qui peut atteindre un rendement de 300 quintaux à l'hectare, ainsi que d'autres produits maraichers.

MOSTAGANEM (COVID-19)

Fermeture de 34 magasins pour infraction aux mesures préventives

Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé la fermeture à titre conservatoire de 34 locaux commerciaux pour infraction aux mesures du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie du Covid-19, a-t-on appris mardi auprès de ces services. Les services de la wilaya ont eu recours à la fermeture administrative des centres et locaux commerciaux durant la période du 5 au 7 novembre en cours pour infraction aux mesures préventives exigeant le port du masque de protection, la disponibilité des produits désinfectants et le respect de la distanciation, a indiqué le wali, Aïssa Boulahya lors du coup d'envoi d'une campagne de wilaya d'as-

sainissement et de désinfection des cités d'habitat, espaces et édifices publics. Il a, toutefois, rassuré que la situation actuelle de la pandémie au niveau de la wilaya n'est pas alarmante, sauf que les citoyens doivent être vigilants et prudents et respecter les mesures préventives surtout dans les marchés quotidiens et les espaces commerciaux qui connaissent un flux de citoyens. Il a été proposé la fermeture provisoire de 91 locaux et centres commerciaux du 27 octobre au 8 novembre en cours pour l'infraction aux mesures préventives, de même que 48 locaux, a fait savoir le chef de service observation et information économique à la direction du commerce. Sid Ahmed Ghali, a ajouté que

ces décisions concernent les marchés quotidiens dans la commune de Mesra, des centres commerciaux de Mostaganem, 20 magasins de vêtements et de chaussures, 11 restaurants, 7 cafés, des espaces de vente de téléphones, des librairies et autres. Plusieurs secteurs participent à la campagne publique de désinfection et de stérilisation ciblant les rues principales de Mostaganem, les cités d'habitation, les lieux publics et les établissements de l'environnement, des services agricoles, des ressources en eau, des forêts, de la protection civile, la police, des collectivités locales, deux entreprises publiques, à savoir "Mostaganem net" et celle des centres d'enfouissement technique des déchets.

TIZI-OUZOU/COVID-19

Lancement d'une vaste campagne de désinfection et de sensibilisation

Une vaste campagne de sensibilisation sur les gestes barrières de prévention de la Covid-19 et de désinfection des espaces, établissements et organismes publics, a été lancée à travers l'ensemble des localités de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la wilaya.



Les opérations de désinfection, lancées par la wilaya et dont le coup d'envoi a été donné lundi soir par le wali Mahmoud Djamaa, toucheront les 67 communes de la wilaya, a indiqué à l'APS le chargé de communication Mokrane Aouiche qui a indiqué que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de cette opération. Les espaces publics, les organismes et institutions et les éta-

blissements scolaires seront concernés par cette campagne menée avec la participation de certaines directions de wilaya dont celles de la protection civile et de la conservation des forêts en plus des services communaux, a-t-on indiqué de même source. Parallèlement à ce grand nettoyage, une campagne de sensibilisation impliquant également plusieurs directions ainsi que la sûreté de wilaya et le comité de wilaya du Croissant-Rouge algé-

rien, a été lancée en direction des citoyens, des transporteurs de voyageurs et des commerçants. Ces derniers (Commerçants et transporteurs) sont invités à faire respecter les mesures barrières, notamment le port d'un masque protecteur, la distanciation physique et la désinfection régulière des mains, a ajouté M. Aouiche. Des masques de protection et des prospectus sont distribués aux citoyens, particulièrement au personnel éducatif, lors de cette

campagne de sensibilisation, a-t-on précisé. L'organisation de cette campagne de désinfection et de sensibilisation, dont le coup d'envoi a été donné à partir du siège de la wilaya, a été décidée jeudi dernier lors d'une réunion de l'exécutif consacré à l'examen de la situation pandémique de la wilaya et suite à la recrudescence "inquiétante" constatée des cas de contamination par le nouveau coronavirus, a-t-on rappelé.

KHENCHELA Lancement d'aménagement extérieur de plus de 2000 logements

Les travaux d'aménagement extérieur de plus de 2.000 logements de diverses formules ont été lancés à travers la wilaya de Khenchela, a affirmé mardi, le directeur de wilaya de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Boualem Kriket. Des entreprises de réalisation privées viennent d'engager les actions d'aménagement extérieur de 10 cités totalisant 2.034 logements au terme des procédures légales de traitement des appels d'offre, a-t-on indiqué. Les 10 cités concernées se répartissent sur les communes du chef-lieu de wilaya, Ouled Archach, Tamza, Yabous, Chechar et R'mila, a précisé la même source qui a rappelé que ces projets sont financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. L'objectif de ces actions est de mettre à la disposition des futurs habitants de ces cités les conditions de vie conviviales et éviter les problèmes dont souffrent certains centres urbains, a ajouté le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

RACCORDEMENT DU PORT DE GHAZAOUET À L'AUTOROUTE EST-OUEST Réception prochaine du premier tronçon du projet

La réception du premier tronçon du projet de raccordement du port de Ghazaouet (wilaya de Tlemcen) à l'autoroute est-ouest prévu en fin d'année en cours, a-t-on appris mardi auprès de la direction des travaux publics. Le chef de service exploitation et entretien des routes, Mohamed Ali Dahmane a indiqué que le premier tronçon de ce projet de 41 kilomètres, qui porte sur une double voie a été réalisé sur 13 km du port de Ghazaouet vers le village d'El Assa dans la commune de Nedroma, soit un taux d'avancement de 95 pour cent pour être livré à la fin du mois de décembre prochain. Les travaux de ce tronçon dotés d'une enveloppe de 25 milliards DA sont pris en charge par trois entreprises publiques, privées et étrangères. Sa réalisation comprend 7 ouvrages d'art dont 4 viaducs l'un d'eux sur plus de 1 km de long, selon la même source. M. Ali Dahman a ajouté que le lancement des travaux du deuxième tronçon (10 km) de ce projet est prévue en début d'année prochaine, du village d'El Assa à la route nationale (RN 98) reliant les communes de Tlemcen et de Ghazaouet. Ils portent sur

la réalisation d'un échangeur au village de Sidi Moussa pour faciliter l'accès à l'autoroute Est-ouest. Une fois les travaux du deuxième tronçon achevés, ce projet contribuera à assurer une fluidité sur la RN 98, notamment pour les camions à destination et en provenance du port de Ghazaouet, a-t-on précisé. Par ailleurs, il est prévu au début de l'année prochaine, la réception du dernier tronçon (16 km) du nouveau projet de la route côtière reliant les deux communes de Ghazaouet et de Marsa Ben M'hidi sur une distance totale de 59 km, ainsi que des projets de réhabilitation de la RN 22.S entre les communes de Tlemcen et Chetouane au niveau de l'échangeur de la localité d'Ain El Houtz et les chemins de wilaya (CW 100 et 109) reliant respectivement les communes de Souani et Nedroma et Bab El Assa et Djebala. Il est prévu, en outre à la même période, la réception du projet de réalisation du port de pêche de Sidna Youchaa dans la commune de Dar Yaghmoracene, qui enregistre actuellement des travaux d'aménagement externe et de réalisation des points de vente de poissons avec un taux d'avancement de 90%.

AIN TÉMOUCHENT 80 écoles primaires dotées d'énergie solaire

Plus de 80 écoles primaires dans la wilaya d'Ain Témouchent ont bénéficié d'équipement et de raccordement au réseau d'énergie solaire, a-t-on appris mardi de la directrice de wilaya de l'Énergie. Rachida Melhani a indiqué que l'opération de raccordement de ces établissements scolaires à l'énergie solaire s'inscrit dans le cadre d'un programme, qui a touché depuis sa mise en œuvre en 2019, 80 écoles primaires réparties sur toutes les communes de la wilaya, particulièrement celles situées dans les zones d'ombre et les localités éloignées. L'opération a été financée de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour une enveloppe financière de 163 millions DA, le coût d'installation et de raccordement par école variant entre 2 millions et 3 millions DA suivant la superficie de l'école et le nombre de classes, a-t-on fait savoir. Le secteur de l'énergie œuvre, en coordination avec les collectivités locales à poursuivre la généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire aux écoles suivant un programme qui se concrétise progressivement en fonction des priorités et des moyens financiers disponibles, a ajouté la responsable. Le programme de généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire revêt un intérêt particulier surtout qu'il permet de réduire les dépenses publiques liées à la consommation d'énergie.

SAIDA Un nouveau service d'hémodialyse en décembre prochain

L'hôpital "Ahmed Medeghri" de la ville de Saïda sera doté d'un nouveau service spécialisé en maladies rénales et hémodialyse début décembre prochain, a indiqué mardi le wali Saïda Sayouda, lors de l'inspection des travaux du nouveau projet, dont le taux d'avancement a atteint 99%. Cette nouvelle structure sanitaire de deux étages permettra d'améliorer les prestations sanitaires au profit des insuffisants rénaux de la wilaya, a-t-on souligné, indiquant que les travaux de réalisation de ce service, supervisés par la direction de la santé et de la population, ont été lancés fin 2016 et dotés d'une enveloppe financière de l'ordre de 30 millions DA sur budget de la wilaya. La gestion du nouveau service sera encadrée par un staff médical composé de deux spécialistes en néphrologie, deux médecins généralistes et de 3 infirmiers, a-t-on fait savoir. Il est attendu son équipement de 32 appareils d'hémodialyse pour une meilleure prise en charge des insuffisants rénaux à l'hôpital "Ahmed Medeghri". Avec l'ouverture du nouveau service d'hémodialyse, la wilaya de Saïda aura franchi une importante étape dans le domaine de la prise en charge des insuffisants rénaux, après la mise en service en juillet dernier de deux cliniques spécialisées dans les maladies rénales et l'hémodialyse réalisées dans le cadre d'un investissement privé à Saïda et dans la commune de Sidi Ameur.

MALGRÉ LE RETARD ACCUSÉ

Le RC Relizane invaincu en amical



Le RC Relizane avance bien dans sa préparation d'intersaison malgré le retard accusé dans l'entame du travail, a estimé mardi son nouvel entraîneur, Si Tahar Cherif El Ouezzani.

Actuellement en stage bloqué à Mostaganem, le RCR, qui retrouve la Ligue 1 de football après quatre ans de sa relégation en Ligue 2, a disputé jusque-là quatre matchs amicaux, au cours desquels il est resté invaincu.

En effet, les protégés de Cherif El Ouezzani ont gagné à deux reprises contre la JSM Tiaret et la JSM Skikda, sur le même score (2-1), et fait deux matchs nuls contre l'équipe de la deuxième région militaire (1-1) et l'USM Bel Abbès (0-0). Une cinquième rencontre amicale est prévue face à l'ASO Chlef, jeudi. "Les résultats importent peu dans les matchs amicaux, mais c'est toujours bon pour le moral de ne pas perdre. Cela dit, nous sommes mis dans de

bonnes conditions à Mostaganem, ce qui nous a permis de rattraper relativement le retard accusé dans le démarrage de la préparation d'intersaison", a expliqué, à l'APS, le coach relizanais.

Le "Rapid" a traversé une période très difficile depuis l'annonce de son accession parmi l'élite après l'arrêt définitif du championnat à la 23e journée.

Les difficultés financières rencontrées par le club ont failli pousser le président Mohamed Hamri à

jeter l'éponge, avant de prendre le taureau par les cornes et lancer la préparation d'intersaison. "Nous avons effectué un recrutement selon les capacités financières du club. Nous aurions aimé avoir plus de variables dans l'effectif mis à notre disposition, mais nous devons faire avec, même si nous avons un groupe déséquilibré, notamment en milieu de terrain", a regretté l'ancien international algérien.

R.S

Brèves

ANGLETERRE

Le président de la FA contraint de démissionner après des propos racistes

Le président de la Fédération anglaise de football (FA) Greg Clarke a été contraint de démissionner mardi après avoir tenu des propos à connotation raciste pour parler des footballeurs noirs en Angleterre, qui lui avaient valu de présenter plus tôt ses excuses. "Nous pouvons confirmer que Greg Clarke a démissionné de son rôle de président", a annoncé la FA dans un communiqué. "Mes paroles inacceptables devant le Parlement ont rendu un mauvais service à notre sport et à ceux qui le regardent, le pratiquent, l'arbitrent et l'administrent. Cela a cristallisé ma résolution de démissionner", a déclaré l'accusé. "Je suis profondément attristé d'avoir offensé ces diverses communautés que moi et d'autres avons travaillé si dur pour intégrer dans le football", a ajouté le dirigeant. Au-delà de cet acte de contrition, la Fédération a tenu à "réaffirmer" dans son communiqué qu'"en tant qu'organisation, nous sommes absolument déterminés à faire tout ce que nous pouvons pour promouvoir la diversité, lutter contre les inégalités et lutter contre toutes les formes de discrimination dans le jeu". Cette mise au point et cette démission interviennent après les expressions à caractère raciste employées par Clarke au cours d'une audition par le Comité du numérique, de la culture, des médias et du sport (DCMS) de la Chambre des communes, sur l'avenir du football anglais, lundi dans la matinée. Clarke y a utilisé le terme "coloured people", une expression que l'on peut traduire par "personnes de couleur", jugée raciste en anglais. Celui qui est également vice-président de la FIFA a aussi été critiqué pour avoir mentionné pendant la même audition le manque de professionnalisme des joueurs d'origine asiatique, dû selon lui à "des intérêts de carrière différents".

LIVERPOOL

Le club dit adieu à Melwood, son centre d'entraînement historique

Jürgen Klopp a rendu mardi hommage à Melwood, le centre d'entraînement historique de Liverpool, que les champions d'Angleterre de football vont quitter pour rejoindre un nouveau complexe. Le club est basé à Melwood depuis plus de 70 ans et des générations de joueurs y ont fait leurs gammes. Dans l'impossibilité de développer davantage le site, les "Reds" vont emménager la semaine prochaine sur un nouveau site, le centre d'entraînement AXA à Kirkby. D'une superficie de 9.200 mètres carrés, le site, qui a coûté 56 millions d'euros (50 millions de livres) comprend trois terrains de football, un gymnase, deux salles de musculation, une piscine et des équipements pour la rééducation et l'hygiène thérapeutique. "Je suis très partagé, je suis à la fois heureux que nous emménagions à Kirkby et triste à l'idée de quitter Melwood, pour être honnête", a déclaré Jürgen Klopp sur le site du club. "Melwood va me manquer, mais c'est pour le mieux. Et puis Kirkby sera génial." L'entraîneur était avec son équipe technique lors de la fermeture des portes du centre d'entraînement historique, qui a été racheté l'an dernier par une entreprise immobilière et sera transformé en logements.

BRÉSIL

L'ancien gardien-butteur Rogerio Ceni nouvel entraîneur de Flamengo

L'ancien gardien brésilien Rogerio Ceni a été nommé mardi au poste d'entraîneur de Flamengo, un jour après le départ de l'Espagnol Domenico Torrent, limogé à la suite de deux lourdes défaites en championnat. "Le nouvel entraîneur a signé avec le Mengao (surnom du club) jusqu'en décembre 2021. Bienvenue, Ceni!", peut-on lire sur le compte Twitter du club très populaire de Rio de Janeiro. Ceni, qui détient le record du plus grand nombre de buts marqués par un gardien dans l'histoire du football (132), a rejoint lundi le centre d'entraînement du champion et vainqueur de la Copa Libertadores en titre. A 47 ans, l'ancien international brésilien arrive à la tête de l'actuel troisième du championnat, à une longueur seulement du leader, Porto Alegre, mais qui vient d'essuyer deux lourdes défaites contre Sao Paulo (4-1) puis devant l'Atletico Mineiro (4-0). Après une première expérience d'entraîneur décevante en 2016 sur le banc de Sao Paulo, son club de toujours, Ceni est parvenu à faire monter le club de Fortaleza en première division en 2018.

MANUEL NEUER (CAPITAINE DE L'ÉQUIPE D'ALLEMAGNE)

Les footballeurs sont "à la limite" de leur charge de travail

Le capitaine de l'équipe d'Allemagne Manuel Neuer estime que les internationaux également engagés en coupe d'Europe avec leurs clubs sont "à la limite" de leur charge de travail.



"On n'avait encore jamais connu une saison comme celle-là et j'espère qu'on n'en connaîtra plus", déclare le portier du Bayern Munich, âgé de 34 ans et professionnel depuis 2006, dans un interview mardi sur le site Sportbuzzer. Le sélectionneur Joachim Löw, interrogé mardi sur la cascade de blessures, a pour sa part de nouveau critiqué les cadences infernales du foot post-confinement. "C'est à prévoir", a-t-il dit, "et nous n'avons joué que deux mois cette saison. Les problèmes vont s'aggraver. Si nous, les entraî-

neurs, ne sommes pas raisonnables, nous allons avoir un énorme problème l'an prochain", a-t-il mis en garde. "Il y a une raison, si les joueurs se blessent maintenant. Déjà en septembre on le voyait venir. J'espère que les responsables des calendriers vont réfléchir", a ajouté Löw, dont une dizaine de cadres sont absents pour le rassemblement international de novembre, et qui alignera une équipe B mercredi en amical contre la République tchèque. Le rythme hebdomadaire des rencontres européennes, qui alter-

ment avec les matches de championnat du week-end, ne laisse plus le temps nécessaire pour se préparer, déplore Neuer. "Certains exercices à l'entraînement sont tout simplement impossibles en ce moment. Après les matches, nous faisons de la récupération, ensuite un peu de tactique, le dernier galop la veille du match, et il faut déjà rejouer." "On ne fait plus du tout les petits tournois, les mini-matches, ou le travail des duels", poursuit le portier, laissé quelques jours au repos avant de rejoindre jeudi sa sélection nationale pour deux rencon-

contres de Ligue des nations, samedi contre l'Ukraine et mardi prochain contre l'Espagne. Le "gardien UEFA de l'année" veut toutefois positiver: "Nous, les joueurs de foot, ne devrions pas nous plaindre, même si nous arrivons à la limite de notre charge de travail. Contrairement à beaucoup d'autres, nous avons le droit de jouer et nous en sommes très heureux. Il suffit de regarder le sport amateur ou la situation dans d'autres disciplines sportives", qui sont à l'arrêt à cause de la pandémie.

R.S

ITALIE

La justice confirme les défaites sur tapis vert de Naples et la Roma

La justice sportive italienne a confirmé mardi la défaite sur tapis vert infligée en première instance à Naples qui n'avait pu se déplacer début octobre sur le terrain de la Juventus Turin en raison de plusieurs cas de Covid-19 dans son effectif. Naples avait écopé d'une défaite 3-0 sur tapis vert et d'un point de pénalité, pour ne pas avoir fait le déplacement à Turin pour le choc contre la Juventus, le 4 octobre, après deux cas de Covid-19 dans son effectif. Le juge sportif n'avait pas reconnu dans sa décision l'existence d'une "force majeure" ayant empêché ce déplacement. La cour d'appel de la Fédération italienne de football

(FIGC) a confirmé l'absence de "force majeure", estimant que la décision de Naples de ne pas aller jouer le match à Turin a été "un choix volontaire". Après 7 journées, Naples occupe la 3e place du Championnat d'Italie, à 3 points du leader, l'AC Milan. Le club a réagi dans la soirée, affirmant préparer un recours contre cette décision qui "jette une ombre inacceptable sur sa conduite". Naples "a toujours porté les valeurs comme la loyauté et le mérite sportif et dans ce cas aussi prendra toutes les initiatives pour rendre justice à son propre comportement dicté par le respect de la santé publique", ajoute le club dans son communiqué. La cour d'appel de la

FIGC a également confirmé la défaite sur tapis vert (3-0) de la Roma face à l'Hellas Vérone, l'équipe romaine ayant fait entrer sur le terrain lors de ce match un joueur non enregistré. La cour a estimé que "le recours (de la Roma, ndr) n'est pas fondé". Tous les joueurs de plus de 22 ans doivent être inscrits dans une liste de 25 joueurs transmise en début de saison aux instances dirigeantes pour pouvoir jouer en Serie A. Or l'AS Rome n'avait pas inclus dans cette liste son milieu de terrain guinéen Amadou Diawara, qui avait disputé cette rencontre à Vérone. Diawara avait fêté son 23e anniversaire le 17 juillet.

R.S

FOOT/MANCHESTER UNITED

Luke Shaw absent un mois

Le défenseur international de Manchester United, Luke Shaw, blessé samedi contre Everton, sera absent un mois, a annoncé le club mardi, et pourrait donc manquer la réception du Paris SG en Ligue des champions. Touché aux ischio-jambiers, le latéral gauche avait dû quitter ses partenaires en seconde période du match remporté par MU sur le terrain d'Everton (3-1). Très sollicité et titularisé sept fois en 22 jours, Shaw devrait donc manquer la phase retour de la Ligue des champions et la réception du Paris SG le 2 décembre à Old Trafford. Le club mancunien n'a en revanche pas donné de nouvelles de son défenseur suédois Victor Lindelof et de son attaquant Marcus Rashford, également touchés contre les Toffees. L'entraîneur de MU, Ole Gunnar Solskjær, s'était plaint des cadences infernales imposées à ses joueurs, "une vraie blague", selon lui. Rentrés tôt jeudi matin d'Istanbul où ils avaient été battus (2-1) par Basaksehir, les Mancunien ont rejoué dès samedi à la mi-journée (12h30) face à Everton.

R.S

FOOT / CAN-2021 – ALGÉRIE ZIMBABWE
AUJOURD'HUI 20.00 AU STADE DE 5 JUILLET

Faire un pas de plus vers le rendez-vous camerounais

L'équipe nationale de football tentera de signer sa troisième victoire en autant de matchs, en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, à l'occasion de la réception du Zimbabwe, aujourd'hui au stade du 5-Juillet d'Alger (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr. H).



Avant entamé la campagne qualificative sur les chapeaux de roues, en écrasant le Zimbabwe à Blida (5-0) avant d'aller battre le Botswana à Gaborone (1-0), l'Algérie aura à cœur de faire un pas de plus vers la qualification, avant le déplacement à Harare, lundi prochain (16h00 algériennes), dans le cadre de la 4e journée. Les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi seront ainsi face à deux rendez-vous décisifs dans l'optique d'une qualification avant terme pour la CAN-2021 au Cameroun. Une première étape dans la route pour la défense du titre continental décroché durant la CAN-2019 en Egypte. Outre l'obligation de s'imposer face aux "Warriors" pour conforter leur place de leaders et s'approcher de la qualification, les "Verts" auront également un autre objectif, celui de préserver leur belle série d'invincibilité (20 matchs) et rester ainsi en course pour battre le record africain détenu par l'Egypte avec 24 rencontres sans défaite.

"Les joueurs ont envie d'aller battre le record des Egyptiens. Nous sommes champions d'Afrique, on sera de facto l'équipe à battre, autant d'éléments de motivation, les joueurs aiment ça", a indiqué Belmadi lors d'un entretien diffusé lundi par la chaîne beIN Sports.

Côté effectif, le coach national devra se passer de deux défenseurs :

Youssef Atal (testé positif au Covid-19) et Mohamed Farès, dont les raisons de l'absence divergent.

Djamel-Eddine Benlameri et Ramy Bensebaini sont eux incertains pour blessures.

Trois éléments ont été appelés en renfort. Il s'agit de Hocine Benayada (Club Africain/ Tunisie), Ayoub Abdellaoui (FC Sion/Suisse) et Abdelkader Bedrane (ES Tunis), qui est entré en stage à Sidi-Moussa mardi soir.

METTRE FIN À 31 ANS DE DISETTE FACE AU ZIMBABWE

Même si l'équipe nationale domine le football africain depuis 2019, elle n'a plus battu le Zimbabwe depuis 31 ans, une preuve que cet adversaire a souvent constitué un gros morceau pour les "Verts". La première confrontation a eu lieu en 1989, en matchs aller/retour des qualifications à la Coupe du monde 1990. Elle s'est soldée par deux victoires de l'Algérie : 3-0 à Alger et 2-1 à Harare. Il faudra ensuite attendre les années 2000 pour recroiser le chemin des Zimbabwéens. Lors de la CAN-2004 en Tunisie, la première de l'histoire de ce pays d'Afrique australe, l'Algérie s'est inclinée 2-1 à Sousse. La même année, les deux équipes vont se retrouver pour le compte des éliminatoires combinées de la CAN et de la Coupe du monde 2006. Les deux matchs se sont soldés par deux nuls : 1-1 à Harare et 2-2 à Oran. La dernière confrontation entre les deux sélections remonte à la phase finale de la CAN-2017 au Gabon. Lors de la première

journée du premier tour, l'Algérie n'a pu faire mieux qu'un match nul (2-2), avant de quitter la compétition au terme de la phase de poules. "L'Algérie possède l'un des meilleurs coaches. Actuellement, elle est la meilleure équipe en Afrique et nous devons la respecter et la féliciter. Nous devons toujours être optimistes, tous les coaches doivent être optimistes, mais c'est un véritable défi, nous allons donner le meilleur de nous-mêmes", a déclaré l'entraîneur croate du Zimbabwe, Zdravko Logarusic, qui devra se passer de quatre joueurs, forfaités pour diverses raisons. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre camerounais Alioum Néant, assisté de ses deux compatriotes, Noupou Elvis et Oumarou Sanda. A la veille de la 3e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021, reportée à 2022 en raison de la pandémie de Covid-19.

R.S

Abdellaoui appelé en renfort

Le défenseur international algérien du FC Sion (Div.1 suisse de football) Ayoub Abdellaoui a été appelé en renfort par le sélectionneur national Djamel Belmadi, pour remplacer Mohamed Farès, en vue de la double confrontation face au Zimbabwe, les 12 et 16 novembre, comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2021, a appris l'APS mardi auprès de la FAF. Abdellaoui (27 ans) est attendu mercredi à Alger, en compagnie du latéral gauche du Borussia Monchengladbach (Div.1 allemande) Ramy Bensebaini, pour rejoindre le stage des "Verts", entamé lundi au Centre technique national de Sidi Moussa. Il s'agit du deuxième joueur appelé en renfort par Belmadi, après le défenseur du Club Africain (Div.1 tunisienne) Hocine Benayada, pour suppléer Youssef Atal (OGC Nice/France), testé positif au coronavirus (Covid-19). Bloqué depuis dimanche à Rome en raison de suspicion de cas positifs au Covid-19 au sein de la Lazio, Mohamed Farès n'a pu effectuer le déplacement à Alger. Des médias italiens, dont la chaîne de télévision Sky Sport, avaient pourtant rapporté lundi que l'international algérien a été libéré par le club laziale pour rejoindre l'équipe nationale. Les autres internationaux du club romain ont d'ailleurs rejoint leurs sélections respectives, à l'exception du défenseur italien Francesco Acerbi, qui aurait été en contact avec des cas positifs ou suspects de positivité. L'Algérie recevra le Zimbabwe jeudi au stade olympique du 5-Juillet (Alger, 20h00), avant de se déplacer quatre jours plus tard à Harare pour défier les "Warriors", lundi en match comptant pour la 4e journée des qualifications.

R.S

Brèves

FOOT/LIGUE 1 (2020-2021)

L'USMA propose de revoir le système de championnat à 38 journées

L'USM Alger a officiellement formulé une demande aux instances de football nationales afin de revoir la formule du championnat de Ligue 1 professionnelle 2020-2021 à 38 journées, indique mardi un communiqué du club algérois. "En raison de la situation inquiétante due à la recrudescence des cas de Covid 19, et compte tenu également de la crise financière que traverse la majorité de nos clubs, nous pensons qu'il est quasiment impossible de mener à terme le championnat (2020-2021) en disputant les 38 matchs prévus au calendrier.", indique la même source.

A cet effet, le club algérois a soumis une proposition aux instances de football nationales qui consiste à élaborer un calendrier national avec deux groupes de dix (10) clubs chacun : (Centre-Est, Centre-Ouest) avec des play-off et des play-down. La majorité des clubs composant la Ligue 1 professionnelle de football, avait opté pour un championnat à 38 journées, dans le cadre du changement du système de compétition pyramidal, décidé par la Fédération algérienne de football (FAF).

Avant d'arrêter ce système de championnat, la FAF avait soumis aux clubs trois formules pour en choisir une : une compétition classique à 38 journées, un championnat avec une phase aller de 19 journées sans retour et un championnat avec un aller simple de 19 journées, suivi d'un play-off (les 10 premiers) et un play-down.

Pour rappel, la FAF a fixé au samedi 28 novembre, le déroulement de la première journée du championnat comptant pour la saison 2020-2021, en présence désormais de 20 clubs au lieu de 16, suite au léger remaniement du nouveau système pyramidal de compétition.

Le début du championnat sera précédé une semaine plus tôt par le déroulement de la Supercoupe d'Algérie, opposant le CR Belouizdad et l'USM Alger au stade olympique du 5-Juillet, sous réserve de la délivrance de l'autorisation des services du Premier ministère.

R.S

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS

La Finale finalement programmée au stade du Caire

La finale de la Ligue des champions d'Afrique entre Al-Ahly et son rival de toujours le Zamalek, prévue le 27 novembre se déroulera finalement au stade international du Caire, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF). La CAF avait auparavant programmé cette finale au Stade de Borg El Arab d'Alexandrie pour des raisons de sécurité. C'est la première fois qu'une finale de Ligue des champions africaine se joue entre deux équipes d'un même pays.

R.S

PRÉPARATION

L'ESS s'incline à domicile face à l'OM (1-2)

L'ESS Sétif s'est inclinée mardi face à l'Olympique Médéa 1-2 (mi-temps : 0-0), en match amical disputé au stade du 8-mai 1945 de Sétif, en vue de la nouvelle saison de la Ligue 1 de football qui débute le 28 novembre. Tout s'est joué en seconde période. Les visiteurs ont ouvert le score à la 50e minute, avant que les Sétifiens n'égalisent quelques minutes plus tard (57e). L'OM a marqué le but de la victoire sur penalty (76e). Il s'agit du quatrième match amical disputé par l'Entente durant cette période d'intersaison, après sa victoire face à l'équipe de la 5e Région militaire (3-2), suivie

d'une défaite face au nouveau promu en Ligue 1 la JSM Skikda (1-2), et un match nul face au NC Magra (2-2).

Avant le coup d'envoi du championnat, l'ESS, dirigée sur le banc par le Tunisien Nabil Kouki disputera encore deux matchs amicaux : le samedi 14 novembre à Sétif face à la JS Kabylie, avant d'enchaîner le mercredi 18 novembre en se déplaçant chez l'AS Ain M'lila. Un autre match pourrait être disputé par les coéquipiers d'Amir Karaoui.

De son côté, l'OM reste sur une défaite concédée à domicile face au NC Magra (0-1).

Quelques jours plus tôt, les joueurs de Chérif Hadjar se sont imposés à Constantine face au CSC (2-1). Engagée en Coupe de la Confédération africaine, l'Entente exemptée des préliminaires, affrontera au premier tour le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et Renaissance FC (Tchad) (aller : 22-23 décembre, retour : 5-6 janvier 2021).

L'ESS, 3e au classement final du précédent exercice, entamera la saison 2020-2021 en déplacement face à l'USM Alger, tandis que l'OM Médéa accueillera la JS Saoura.

R.S

Brèves

LIBYE

Une avocate
abattue en pleine
rue à Benghazi

L'avocate libyenne Hanane al-Barassi a été assassinée dans sa voiture mardi en pleine rue à Benghazi, selon une source sécuritaire dans l'Est de la Libye, un meurtre qui a suscité une grande émotion dans le pays.

Figure médiatique en Libye, Mme Barassi, 46 ans, donnait constamment la parole à des femmes victimes de violences, dans des vidéos qu'elle diffusait ensuite sur les réseaux sociaux.

Elle dirigeait aussi une association locale qui défend les droits des femmes. "Hanane al-Barassi a été tuée par balles dans la Rue 20, l'une des plus grandes artères commerçantes de Benghazi", a dit une source sécuritaire.

"Quelques minutes auparavant, elle diffusait un vidéo en live sur Facebook", selon la même source. Dans cette séquence qu'elle avait postée sur sa page Facebook, l'avocate critiquait, assise dans une voiture face caméra, certains groupes armés se disant "menacés".

Cette affaire intervient près d'un an et demi après la disparition de la parlementaire Siham Sergewa, enlevée par un groupe armé à Benghazi. Elle n'est jamais réapparue depuis.

L'assassinat de Hanane al-Barassi suscite une grande émotion dans le pays, des réactions d'indignation et des appels à lui rendre justice. C'est une nouvelle effrayante et épouvantable et un rappel douloureux de la réalité sur le terrain, en particulier pour les femmes", a fustigé sur Twitter une autre avocate libyenne, Elham Saudi, elle aussi connue pour son engagement pour les droits humains.

CAMEROUN

Libération d'un chef
traditionnel enlevé
en zone
anglophone

Un chef traditionnel anglophone camerounais, kidnappé la semaine dernière en même temps que le cardinal Christian Tumi, a été libéré mardi après 5 jours de captivité en zone anglophone, en proie à un conflit entre l'armée et des séparatistes, selon les autorités locales.

Sehm Mbinglo, le Fon de Nso, chef coutumier d'une "royauté" proche de Kumbo, dans le Nord-Ouest - l'une des deux régions anglophones avec le Sud-Ouest - était retenu depuis jeudi avec cinq autres personnes par des Ambazoniens, séparatistes qui veulent transformer la partie anglophone du Cameroun en un Etat indépendant, selon les médias, citant des sources locales.

Le cardinal Christian Tumi, 90 ans, archevêque émérite de Douala, avait été relâché au lendemain de son enlèvement, mais le chef coutumier et ses proches étaient restés en captivité.

"Le Fon a été libéré avec les cinq autres personnes qui étaient retenues avec lui", a affirmé un haut responsable de l'administration locale du département du Ngo-Ketunjia où le rapt avait eu lieu.

"J'ai rencontré le chef. Il avait l'air en bonne santé, mais il doit subir un contrôle médical avant de retourner dans sa royauté", a-t-il assuré.

"L'armée n'est pas intervenue pour cette libération.

USA

Pompeo chez les alliés
qui ont salué la victoire
de Biden



Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, qui a refusé mardi de reconnaître la défaite de Donald Trump, se rendra à partir de ce week-end dans plusieurs pays alliés de Washington en Europe et au Moyen-Orient qui ont eux salué l'élection de Joe Biden.

Mike Pompeo quittera vendredi Washington pour la France, avant d'aller en Turquie, en Géorgie, à Jérusalem et dans trois alliés du Golfe -- Arabie saoudite, Emirats arabes unis et Qatar.

Parmi les sujets, il a dit lors d'une conférence de presse vouloir évoquer les "efforts historiques" de l'administration Trump "pour favoriser la paix et la coopération à travers le Moyen-Orient".

Mais cette tournée risque de se transformer en grand écart diplomatique: la plupart des pays où il est attendu n'ont eux pas attendu longtemps avant de féliciter le candidat démocrate pour sa victoire à la présidentielle du 3 novembre.

A Paris, le président Emmanuel Macron s'est exprimé en ce sens dès l'annonce du résultat, samedi, et il s'est entretenu mardi pour la première fois avec le président élu.

Mais il en va de même pour le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et pour les dirigeants saoudiens. Ainsi que pour le président turc Recep Tayyip Erdogan, qui a certes attendu jusqu'à mardi mais qui a aussi adressé un message à Joe Biden pour l'appeler à un "renforcement" des relations bilatérales -- tout en remerciant Donald Trump de sa "chaleureuse amitié", comme pour tourner la page.

PALESTINE

Un prisonnier décède dans
les geôles de l'occupation

Le prisonnier Kamal Abu Wa'ar est décédé mardi dans les geôles de l'occupation israélienne à cause de négligence médicale, alors qu'il combattait depuis des mois un cancer de la gorge, a indiqué l'agence de presse palestinienne Wafa.

Le défunt originaire de la ville de Jénine, est décédé à 46 ans. Il souffrait d'une tumeur de la sphère ORL qui s'est aggravée après sont atteinte, en juillet dernier, du coronavirus, a fait savoir la même source.

La commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers a porté à l'occupation l'entière responsabilité du "crime cruel" perpétré contre le prisonnier Abu Wa'ar qui a été exposé à la "négligence médicale délibérée".

Et elle a également averti contre le silence de la communauté internationale vis à vis de l'occupation et ses crimes. Au début de son arrestation, il avait souffert des problèmes de santé mais son état de santé s'est empiré en

2019, après avoir été diagnostiqué du cancer de la gorge. Son état s'est davantage détérioré récemment, précise Wafa. Le 12 juillet 2020, Abu Wa'ar a été testé positif au COVID-19. Il a été ensuite transféré à un hôpital israélien, où il a subi une opération chirurgicale qui n'a pu sauver sa vie, selon la même source. Ce dernier décès porte à 226 le nombre de prisonniers palestiniens décédés dans les prisons d'occupation depuis 1967.

CONFÉRENCE SUR LES
RÉFUGIÉS À DAMAS
L'UE annule sa participation

L'UE ne participera pas à la conférence sur les réfugiés organisée les 11 et 12 novembre par la Syrie à Damas avec le soutien de Moscou, car les conditions de sa participation ne sont pas réunies, a annoncé mardi le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell.

Le gouvernement syrien a invité M. Borrell et les ministres des affaires étrangères de plusieurs Etats membres de l'UE à participer à cette conférence sur le thème du retour des réfugiés.

"L'UE et ses Etats membres ne participeront pas", a déclaré l'Espagnol Josep Borrell dans un communiqué. "Un tel événement est prématuré", a précisé son porte-parole. "Les priorités sont les suivantes: des conditions de retour sûres, volontaires et dignes dans les régions d'origine, conformément au droit international, et l'accès sans entrave des réfugiés à leurs régions en Syrie", a indiqué Peter Stano.

Le conflit syrien a poussé depuis 2011 plus de la moitié de la population syrienne d'avant-guerre sur le chemin de l'exil, dont plus de 5,5 millions ayant trouvé refuge à l'étranger, notamment dans les pays voisins, selon le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

BURUNDI

Guterres recommande un maintien de l'implication onusienne

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, recommande dans un rapport publié mardi le maintien, avant évolution, de l'implication actuelle de l'Organisation des Nations Unies au Burundi, pays qui réclame d'être retiré de l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

"Les Burundais et Burundaises sont mus par une volonté forte et réelle d'opérer un changement positif", relève dans ce document le chef de l'ONU.

Mais "des éléments essentiels qui garantiraient une paix et une stabilité durables au

Burundi restent sans réponse, notamment le besoin de réconciliation et de cohésion sociale et l'ouverture et le maintien de l'espace politique", ajoute-t-il.

Antonio Guterres précise que des discussions vont être menées avec les autorités pour trouver "un terrain d'entente" sur l'avenir de l'implication de l'ONU dans le pays.

"L'entité qui succéderait au Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) pour le Burundi pourrait prendre la forme d'un bureau autonome", avec "une certaine supervision de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs" (actuellement le

Chinois Huang Xia), estime-t-il.

D'ici l'aboutissement des discussions, "je recommande la prolongation du Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi jusqu'au 31 décembre 2021, pendant sa transition vers la nouvelle présence des Nations Unies", indique Antonio Guterres.

Evoquant "l'impasse dans laquelle se trouve le dialogue inter-burundais", le secrétaire général plaide aussi pour "des consultations entre la Communauté de l'Afrique de l'Est, l'Union africaine, l'ONU et le gouvernement burundais".

NAGORNY KARABAKH

Les premières forces de paix russes déployées

La Russie passe à la vitesse supérieure dans le Haut-Karabakh. Après l'accord trouvé pour mettre fin aux hostilités entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan dans cette zone, les forces de la paix russes ont annoncé hier avoir pris le contrôle du corridor de Latchin, le cordon ombilical reliant l'Arménie à cette région séparatiste.

« Aujourd'hui, les unités avancées du contingent des forces armées de la Fédération de Russie ont pris le contrôle du corridor de Latchin », a annoncé le général russe Sergueï Roudski, dans un communiqué. Quelque 400 des 1 960 soldats de la paix russes, qui doivent être déployés entre Arméniens et Azerbaïdjanais ces prochains jours, sont arrivés en Arménie, selon la même source. Selon l'accord signé entre Erevan, Bakou et Moscou, ils seront déployés à mesure que les forces arméniennes quittent les territoires repassant sous contrôle de l'Azerbaïdjan, vainqueur militaire de six semaines de conflit sanglant pour reconquérir la région sécessionniste du Haut-Karabakh et sept districts limitrophes qui lui échappaient depuis les années 1990. Au final, Bakou va reprendre ces sept districts et une petite partie du Haut-Karabakh à proprement parler. La république autoproclamée, amoindrie et affaiblie, survit sous la protection des soldats russes qui seront déployés sur le front.

DES RESPONSABLES POLITIQUES INTERPELLÉS

Cette annonce intervient alors qu'une partie de la population arménienne continue de dénoncer cet accord. La police arménienne a procédé hier à des arrestations de manifestants d'opposition qui se rassemblent par centaines à Erevan, malgré une interdiction, pour dénoncer l'accord de fin des hostilités au Haut-Karabakh, consacrant une victoire de l'Azerbaïdjan. « Vous ne pourrez pas arrêter tout le pays », a crié au mégaphone le député du parti Arménie Progrès, Arman Abovian, tandis que la foule réunie dans le centre de la capitale scandait des slogans dénonçant



le Premier ministre Nikol Pachinian, accusé d'avoir capitulé. Des responsables politiques ont été interpellés, notamment le chef d'Arménie Progrès, Gagik Tsaroukian, ainsi que des protestataires. Le rassemblement étant interdit du fait de la loi martiale en vi-

gueur. Des bousculades et des empoignades ont éclaté lorsque la police a tenté d'arrêter d'autres opposants qui voulaient s'adresser à la foule d'un millier de personnes.

R.I

ÉTATS-UNIS

Joe Biden prêt à revenir sur le retrait militaire d'Allemagne ?

Joe Biden et son équipe pourraient revenir sur plusieurs décisions prises par l'administration Trump durant le mandat du milliardaire. Parmi ces décisions, le retrait de 12 000 militaires américains d'Allemagne, annoncé le 29 juillet par l'ex-ministre de la Défense Mark Esper, limogé sans ménagement lundi par Donald Trump. Des quelque 34 500 militaires actuellement déployés dans le pays, environ 6 400 doivent être rapatriés aux États-Unis, tandis que les 5 600 autres doivent être repositionnés dans d'autres pays de l'Otan, notamment la Belgique et l'Italie. Mais le nouveau président américain pourrait revenir, au moins partiellement, sur ce retrait.

« NOUS RÉDUISONS NOS FORCES PARCE QU'ILS NE PAIENT PAS »

L'ex-numéro trois du Pentagone, Michèle Flournoy, pressentie pour diriger le ministère de la Défense de la nouvelle administration, la même prédis à demi-mot lors d'une conférence en août. Questionnée sur ce projet de retrait lors du Aspen Security Forum, elle a souligné que « si on a une nouvelle administration, la première chose qu'elle fera sera de réexaminer la posture militaire dans le monde ». « J'espère que ce ne sera pas complètement mis en œuvre, parce que je ne pense pas que ce soit dans l'intérêt stratégique des États-Unis et c'est très mauvais pour nos relations avec l'Alliance atlantique, a-t-elle ajouté. Mark Esper avait justifié ce redéploiement comme

nécessaire stratégiquement, notamment à titre de dissuasion envers la Russie, mais Donald Trump l'avait aussitôt contredit, expliquant que ce retrait était dû au refus de l'Allemagne de « payer plus ». « On en a marre d'être des pigeons », avait déclaré le milliardaire républicain. « Nous réduisons nos forces parce qu'ils ne paient pas. C'est très simple. » Selon Michèle Flournoy, qui était déjà pressentie pour devenir la première femme à diriger la première armée mondiale en 2016 si Hillary Clinton avait été élue, « cela n'a aucun sens ».

VOU COMME « UNE SORTE DE PUNITION »

Le redéploiement prévu « a été vu comme une sorte de punition, ce qui renforce malheureusement le discours en Europe de ceux qui disent qu'on ne peut pas compter sur les États-Unis, que nous n'accordons pas de valeur à l'Otan », a-t-elle regretté. Une autre conseillère de Joe Biden, Kathleen Hicks, a vertement critiqué le projet de retrait militaire d'Allemagne qui « profite à [leurs] adversaires », dans une tribune publiée en août par le journal The Hill. Ces décisions « vont affecter la sécurité nationale et le budget des États-Unis pendant des années », a expliqué Kathleen Hicks, chercheuse au Center for Strategic and International Studies (CSIS). Alors que Mark Esper avait assuré que les militaires américains stationnés en permanence en Allemagne seraient remplacés par des rotations d'unités tout aussi dissuasives, Mme

Hicks avait souligné que ces mouvements allaient « coûter cher ». « Faire démanteler 11 900 militaires, leurs familles et leur équipement et trouver de nouveaux locaux pour les loger, les faire travailler et les entraîner coûtera encore plus d'argent », ajoutait-elle. Kathleen Hicks a été nommée mardi à la tête de l'équipe mise en place par les démocrates pour coordonner la transition au ministère de la Défense.

PLUS DE SOLDATS AMÉRICAINS EN EUROPE ?

L'Allemagne, qui accueille plus de soldats américains que n'importe quel autre pays européen, un héritage de l'occupation allié après la Seconde Guerre mondiale, est pressée de tourner la page Trump. Mais dans un entretien avec l'Agence France-Presse, le responsable allemand des relations transatlantiques, Peter Beyer, avait évoqué en septembre le projet de retrait militaire américain. « Je ne pense pas qu'une administration Biden inverserait complètement ce plan, mais je doute aussi qu'il le poursuive avec la même véhémence », disait-il. Michèle Flournoy n'a pas précisé si elle était favorable à un maintien en Allemagne de l'ensemble des forces américaines, mais elle a envisagé un redéploiement de certaines forces vers l'Est. « Je suis tout à fait prêt à réexaminer notre posture en Europe et l'améliorer », a-t-elle dit. « Nous avons peut-être besoin de plus de monde dans les Pays baltes, en Pologne ou en Roumanie. »

AFP

LE SÉNATEUR AMÉRICAIN INHOFE

Le Maroc a violé l'accord de cessez-le-feu à El Guerguarat

Le président de la Commission de défense du Sénat américain, James Inhofe, a déclaré mardi que le Maroc a violé l'accord de cessez-le-feu en ouvrant une brèche illégale dans la région d'El Guerguarat, située à l'extrême sud-ouest du Sahara occidental, où des Sahraouis observent depuis quelques semaines des manifestations pacifiques pour réclamer sa fermeture définitive. S'exprimant devant le Sénat sur l'évolution de la situation sur le terrain au Sahara occidental, l'influent sénateur républicain, a

déclaré que "le Maroc a tenté maintes fois d'utiliser l'ouverture illégale de Guerguarat pour transporter des marchandises en violation de l'accord de cessez-le-feu des Nations unies". C'est en effet, contre "cette utilisation illégale du territoire" du Sahara occidental que des Sahraouis protestaient pacifiquement, a affirmé le Sénateur, soulignant que "le Maroc, au lieu de reconnaître leur droit de manifester pacifiquement, il lance des menaces à leur encontre". A ce titre, M. Inhofe a fait état d'informa-

tions selon lesquelles "le Maroc envoie également des forces militaires dans la région dans le cadre d'une escalade manifeste. Ce n'est pas un problème nouveau, le Maroc tente depuis trop longtemps d'utiliser illégalement la question de Guerguarat". "En plus de nier au peuple sahraoui son droit à la liberté et à l'autodétermination, le gouvernement marocain tente de voler et de piller autant que possible les terres qu'il revendiquées illégalement", a-t-il ajouté. Et de poursuivre : "il (l'occupant marocain) vole leurs ressources na-

SAHEL

L'ONU appelle à des mesures contre la malnutrition infantile

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a appelé à des mesures permettant de lutter durablement contre le fléau de la malnutrition qui affecte des millions d'enfants au Sahel, en lançant une campagne intitulée "Nutrition Maintenant". Selon l'agence onusienne, la région du Sahel compte plus de 60% des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère en Afrique du Ouest et du Centre, avec un nombre d'enfants affectés qui pourrait augmenter de 8,1 à 9,7 millions d'ici la fin 2020, parmi lesquels 3 millions d'enfants affectés par une malnutrition aiguë sévère. Les enfants, qui naissent dans le Sahel aujourd'hui, font face à de multiples obstacles pour survivre et grandir avec leur plein potentiel, en particulier pendant leurs premières années de vie, notamment une alimentation inadéquate, un accès limité à des soins de qualité, à de l'eau propre, et rareté des installations d'assainissement, déplore l'UNICEF dans un communiqué. Ces chiffres alarmants soulignent l'ampleur des défis nutritionnels qui résultent d'une pauvreté omniprésente, de systèmes de santé faibles, de troubles sociaux, de conflits armés et de guerres civiles et des impacts néfastes du changement climatique. Selon l'UNICEF, les mesures prises pour contenir la Covid-19 et la crise socio-économique provoquée par la pandémie ont aggravé la malnutrition des enfants. Alors que la situation dans le Sahel se détériore rapidement, la campagne "Nutrition Maintenant" tire la sonnette d'alarme et appelle à l'action. Pour l'agence onusienne, il est essentiel de répondre à l'urgence nutritionnelle tout en développant des solutions durables qui éviteront en amont aux enfants de souffrir de malnutrition. "La pandémie de Covid-19 a engendré des défis supplémentaires, et nous oblige à repenser et innover pour apporter des services aux populations vulnérables, en particulier les enfants", a déclaré Marie-Pierre Poirier, Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, citée dans le communiqué. Avec la pandémie de Covid-19 et l'insécurité croissante, l'accès aux services vitaux – santé, vaccination, eau et assainissement, nutrition, protection sociale – a encore reculé. S'attaquer aux causes profondes de la malnutrition, par des financements sécurisés et la mise en œuvre de programmes qui renforcent les communautés, familles, parents et soignants, doivent faire partie de la solution, souligne l'UNICEF. "Au-delà des services qui sauvent les vies d'enfants souffrant de malnutrition, nous devons aussi fournir aux enfants vulnérables un ensemble cohérent de soins afin qu'ils ne tombent pas dans la malnutrition. Un ensemble qui inclut des transferts d'argent pour faire face aux moyens d'existence compromis, l'accès à l'eau et l'assainissement, aux soins de santé dont la vaccination, l'accès aux services de nutrition essentielle, dont le traitement quand la prévention a échoué. Lutter contre la malnutrition exige une approche holistique", a ajouté Marie-Pierre Poirier.

R.I

Les acteurs internationaux impuissants face aux crises en Afrique de l'Ouest

L'Onu, l'Union africaine, la CEDEAO ont failli dans la prévention des crises en Afrique de l'Ouest. Par conséquent, elles ont organisé leur impuissance dans la résolution des conflits à venir. Leurs dernières missions à Abidjan et Conakry en sont l'illustration parfaite. Analyse pour Sputnik de Leslie Varenne directrice de l'IVERIS*.

En octobre 2020, les institutions internationale (Nations unies), continentale (UA) ou régionale (CEDEAO) se sont rendues en mission à Abidjan et Conakry pour s'enquérir des conditions des processus électoraux en cours.

Pour rappel, les Présidents guinéen et ivoirien sortants sollicitent un troisième mandat, jugés anticonstitutionnels. La campagne électorale en cours a déjà fait des morts en Guinée Conakry, qui votera ce dimanche 18 octobre. En Côte d'Ivoire, qui est appelée aux urnes le 31 octobre, les tensions –avec décès et blessés– ont commencé dès l'annonce de la candidature d'Alassane Ouattara, le 6 août dernier.

Le marteau et la plume...

Après le coup d'État au Mali du 18 août, l'UA et la CEDEAO avaient suspendu cet État de leurs instances respectives. Cette dernière n'avait pas hésité à imposer des sanctions commerciales et financières, la fermeture des frontières, mesures lourdes qui ont pesé sur une économie déjà très fragile et donc sur la vie quotidienne des Maliens. Rien n'était assez fort: admonestations, ultimatum, embargo, pour obliger les putschistes à rétablir «l'ordre constitutionnel afin de respecter le protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance de cette institution.»

Dès lors, il eût été logique que la mission à Abidjan des trois institutions précitées auxquelles s'est ajouté le Conseil de l'Entente, l'une des plus anciennes organisations de coopération régionale en Afrique de l'Ouest, esquissât à minima des propositions pour sortir de l'impasse. Il n'en a rien été. Sur le papier, le mandat de ce quadripartite était pourtant très clair: «dans le cadre des efforts de diplomatie préventive», il s'agissait de «promouvoir la tenue d'une élection présidentielle crédible, transparente et pacifique en République de Côte d'Ivoire.»

Il est vrai que compte tenu de tous les contentieux qui opposent le Président sortant, Alassane Ouattara, à l'opposition unie –fichier électoral, Commission électorale indépendante (CEI), «troisième mandat anticonstitutionnel»–, la tâche de ces «missionnaires» s'annonçait particulièrement ardue.

Les diplomates s'en sont pourtant acquittés avec une facilité déconcertante et en un temps record de quatre jours, du 4 au 7 octobre 2020.

Le communiqué final de ladite mission laisse le lecteur coi, face à cet exercice de langue de bois de très haute volée:

«La Mission conjointe a invité l'ensemble des parties prenantes à favoriser le dialogue et à s'engager pour l'organisation et la tenue d'une élection crédible, transparente, inclusive, respectueuse des droits de l'homme et qui tient compte des mesures barrières pour contenir la propaga-

tion de la pandémie à la Covid-19.» Tout le reste est à l'avenant.

Dans ce genre de communiqué, ce qui n'est pas dit est souvent plus intéressant que ce qui est écrit. Ainsi, les diplomates ont-ils omis d'appeler au respect de leurs propres textes, que ce soit le protocole additionnel de la CEDEAO, ou la Charte de l'Union africaine, tous deux limpides en matière d'élections et de démocratie. Ils ont également «oublié» dévoquer les très récentes décisions (septembre 2020) de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, ordonnant au gouvernement ivoirien de réintégrer l'ancien Président Laurent Gbagbo et l'opposant Guillaume Soro sur les listes électorales afin qu'ils puissent voter et être candidats.

Pas un mot non plus sur la situation de Laurent Gbagbo, qui –malgré ses demandes officielles– n'a toujours pas obtenu son passeport, en violation de la Constitution ivoirienne, qui précise en son article 12 qu'aucun de ses concitoyens ne peut être contraint à l'exil.

Comment comprendre cette démission en rase campagne?

Lorsque Mohamed Ibn Chambas, le représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest s'était rendu seul en Côte d'Ivoire en septembre dernier, il avait obtenu une petite avancée, avec la libération de neuf prisonniers proches de Guillaume Soro, dont trois députés. Accompagné du triumvirat, il n'obtient rien. Pourquoi?

Depuis 2017, c'est Jean-Claude Brou, un Ivoirien fidèle d'Alassane Ouattara qui est à la tête de la CEDEAO et le Conseil de l'Entente est également dirigé par l'un de ses compatriotes. La commissaire aux affaires politiques de l'Union africaine, la Burkinabé, Minata Samaté Cessouma, est en campagne pour sa réélection à ce poste, elle a besoin de tous les soutiens et ne peut donc pas se permettre de taper du poing sur la table. Quant à l'Onu, depuis l'arrivée d'Antonio Guterres, qui a pourtant fait part de sa vive inquiétude concernant la Côte d'Ivoire, elle laisse les institutions régionales aux avant-postes et leur délègue la prévention et la résolution des conflits. Il n'y a donc plus personne pour faire valoir le droit international, les grands principes, les droits de l'homme, etc. pourtant tant vantés. D'autant que tout ce qui vaut pour Alassane Ouattara vaut également pour Alpha Condé, puisque les deux Présidents en exercice sont montés sur la même fragile embarcation du troisième mandat. Le premier est puissant au sein de la CEDEAO, le second compte de nombreux soutiens au sein de l'Union africaine. Par conséquent, la mission tripartite en Guinée Conakry n'a pas donné plus de résultat que celle qui a eu lieu en Côte d'Ivoire. La chef de cette mission, la Ghanéenne Shirley Ayorkor Botchway, présidente du

conseil des ministres de la CEDEAO a même déclaré que le Président guinéen est «un démocrate et il continuera toujours à prouver son caractère démocrate»...

Des peuples livrés à eux-mêmes

Une phrase qui risque de peser lourd dans le cas, presque quasi certain, où les résultats de l'élection présidentielle seront contestés, avec une nouvelle fois de nombreux morts à la clé. En prononçant ces mots, en ne faisant pas respecter leurs propres textes, l'Onu, l'UA, la CEDEAO se sont défaits. Dès lors, ces institutions n'auront plus ni légitimité ni capacité d'action en cas de conflits postélectoraux. Les opposants ivoiriens comme guinéens ont bien compris qu'ils ne pouvaient compter que sur leur propre détermination et que seul le rapport de forces sera décisif dans la bataille qu'ils mènent. L'ancien Président ivoirien, Henri Konan Bédié, a perçu le danger d'une telle situation et en a appelé, lors du dernier meeting de l'opposition du 10 octobre dernier, directement et personnellement à Antonio Guterres.

Une position intenable

Quant aux autres acteurs internationaux, les États-Unis se sont montrés à plusieurs reprises préoccupés par le cas ivoirien, mais ils laissent, eux aussi, leurs partenaires et leurs ONG prendre les devants. L'Union européenne s'est pour sa part fendue d'un texte plus courageux, puisqu'elle rappelle les décisions de la Cour africaine des droits de l'homme. Reste le cas symptomatique de la France... Emmanuel Macron qui –faut-il le rappeler?– avait fêté son anniversaire en grande pompe à Abidjan en décembre dernier; Emmanuel Macron, qui avait félicité le Président Ouattara lorsque celui-ci avait inopportunistement déclaré qu'il ne se représenterait pas pour un troisième mandat; Emmanuel Macron, si prompt à s'ingérer dans les affaires libanaises ou biélorusses et à soutenir les manifestants, se tait. C'est donc Jean-Yves Le Drian qui a donné la position de Paris, lors d'une audition à la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Balbutiant et perdu dans ses fiches, le patron du Quai d'Orsay a d'abord rétorqué au député Jean-Paul Lecoq, qui l'interrogeait sur les doubles standards de la diplomatie française, «qu'en Biélorussie, des dizaines de milliers de personnes manifestaient dans les rues» et qu'il ne fallait pas faire de «comparaisons hâtives.» Il a poursuivi en rappelant qu'un processus démocratique se poursuivait en Côte d'Ivoire et qu'il n'était pas chargé d'apprécier la nouvelle Constitution, «ce serait de l'ingérence»!

Par Leslie Varenne

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tipasa

Agence de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines
NIF : 000542052329556

Avis D'infructuosité

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et suite à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 03/2020 publié dans les quotidiens «**Le 10**» du 11 octobre 2020 et «**La nation**» du 11 octobre 2020 ainsi que le Bomop de la semaine du 18 au 24 octobre 2020 relatif au projet de réalisation de 100 logements Promotionnels Aidés + locaux pour services et locaux commerciaux à Tipasa.

- Lot n° 01 : 24 logements + locaux pour services + locaux commerciaux (bloc 01).
- Lot n° 02 : 24 logements + locaux pour services + locaux commerciaux (bloc 02).
- Lot n° 03 : 26 logements + locaux pour services + locaux commerciaux (bloc 03).
- Lot n° 04 : 26 logements + locaux pour services + locaux commerciaux (bloc 04).

L'Agence de Gestion et de Régulation Foncière de la Wilaya de Tipasa déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales cités ci-dessus.

LA NATION 12/11/2020 ANEP 2016018163